Oliv Robitaille 15.1.86
Mess. en chef
QUEBEC

Vol. 1.—No. 184. EDITION QUOTIDIENNE Un cent le Numero.

POUR LA DISPEPSIE OU MAUVAISE DIGESTION, BUVEZ L'EAU ST-LÉON APRÈS CHAQUE REPAS, ET AVANT DÉJEUNER POUR LA CONSTIPATION.
Gingras, Langlois & Cie
Vis-à-vis l'Archevêché.

LA JUSTICE

"DIEU ET MON DROIT"

POUR LA DISPEPSIE OU MAUVAISE DIGESTION, BUVEZ L'EAU ST-LÉON APRÈS CHAQUE REPAS ET AVANT DÉJEUNER POUR LA CONSTIPATION.
Gingras, Langlois & Cie
Vis-à-vis l'Archevêché.

Adresse : LA JUSTICE, QUÉBEC. JEUDI, 2 SEPTEMBRE 1886. RÉDIGÉ EN COLLABORATION

Chez BERGEVIN,
35 à 45, Rue Notre-Dame,
BASSE-VILLE,
Pour $9.00 seulement
l'on vous confectionne sur commande
UN CHIC HABILLEMENT
en flanelle d'été dans les plus nouveaux patrons.
CES HABILLEMENTS SONT INSURPASSABLES SOUS LE RAPPORT D'ÉLÉGANCE ET DE CONFORT
POUR LES CHALEURS.
23 avril 1886. 207

FEUILLETON DE *LA JUSTICE.*

59

EUGENE ARAM

LIVRES QUATRIEME

CHAPITRE IX

(Suite.)

—Qui, il ?

—N'importe ! peut-être réussirez-vous, jeune homme, et alors vous vous en repentirez. La lune d'un côté, et le vent de l'autre, annoncent que vos désirs seront accomplis, et que ce sera pour vous une source de chagrins."

Le caporal avait écouté toutes ces prédictions avec beaucoup d'attention, et se disposait à tendre aussi sa main à la devineresse, quand le galop d'un cheval se fit entendre sur le chemin qui travesait la grande route et aussitôt un cavalier s'approcha d'eux.

" Dites-donc, vieille sorcière, ou vous, messieurs, suis-je sur la route de Knaresborough ?

La bohémienne se recula et regarda en face le cavalier dont la figure était éclairée en plein par la torche.

" La route de Knaresborough. Richard-Diable-au-corps ? Qu'est-ce que le vieux tigre a donc à faire dans son ancien repaire ? Tu es le bienvenu dans le comté d'York, Richard, mon tourtereau !

—Ah ! dit le cavalier en se faisant un abat-jour de sa main, pour mieux voir celle qui lui parlait, c'est toi, Bess Airlie, tes souhaits sont comme ceux du hibou, et n'annoncent rien de bon. Mais je n'ai pas le temps de m'arrêter. Est-ceci la route qui mène à Knaresborough ?

—Tout droit comme la malédiction d'un mourant mène à l'enfer, répliqua la sorcière dans le style métaphorique des Bohémiens."

Le cavalier ne répondit pas et donna l'éperon à son cheval.

" Quel est cet homme ? demanda Walter d'un air inquiet, pendant que la vieille tendait son cou basané pour voir le cavalier.

—Un ancien ami, monsieur, répondit la bohémienne sèchement ; je ne l'ai pas vu depuis quatorze ans, mais ce n'est pas Bess Airlie qui oublie ses amis et ses ennemis. Eh bien ! monsieur, faut-il que je tire la bonne aventure à votre Honneur, et en parlant ainsi, elle se retourna du côté du caporal qui se tenait raide sur sa selle,— la main sur la fonte de ses pistolets..." la couleur des cheveux de la dame et.....

—Tais-toi, fille du diable ! " s'écria le caporal en l'interrompant, et d'un air irrité, comme si ses dispositions, tout à l'heure si bienveillantes pour la devineresse, eussent tout à fait changé. " Il se fait tard, votre Honneur, je crois que nous ferions mieux de continuer notre route !

—Tu as raison," dit Walter, éperonnant son cheval harassé ; puis ayant fait un signe d'adieu à la bohémienne, il fut bientôt loin du campement.

" Monsieur, dit le caporal en rejoignant son maître, cet homme-là, je l'ai déjà vu ; j'ai reconnu son horrible figure en un clin d'œil : c'est celui qui est venu à Grassdale demander M. Aram.

—Bunting, dit Walter à voix basse, moi aussi j'ai cherché à me rappeler les traits de cet homme, et moi aussi je suis persuadé que je l'ai déjà vu. J'ai un terrible soupçon : je crois fermement que le soir où j'étais étendu près de la haie, et où j'ai vu la mort de si près, c'est sa figure qui s'est penchée sur moi ! Si c'est lui, c'était du moins le moins cruel des assassins, c'est lui qui a engagé son camarade à ne pas m'achever."

Le caporal frissonna.

" Je vous en prie, monsieur, dit-il après quelques moments de silence, voyez si vos pistolets sont amorcés : bien, bien ! Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que cet homme eût quelques camarades dans les environs, et cherchât à nous faire un mauvais parti. Et puis la vieille bohémienne, quelle figure elle avait ! Tout ça c'est de la même clique ! Ouf ! Bouf ! Aoum."

Et le caporal fit entendre ses grognements les plus significatifs.

" C'est bien possible, Bunting ; maintenant que nous ne sommes pas loin de Knaresborough, nous ferons bien d'aller aussi vite que nos chevaux pourront nous porter. Reste près de moi.

—Certainement je protègerai votre Honneur, dit le caporal, en prenant le côté de la route où les haies étaient plus claires, et ne pouvaient pas cacher d'embuscade. Je tiens plus à la sûreté de votre Honneur qu'à la mienne, autrement je serais une vraie brute, Ouf !"

Le maître et son serviteur trottaient aussi depuis quelque temps, quand il aperçurent à la marge de la route un objet noir qui s'avançait le long du fossé. Les cheveux du caporal se dressèrent sur sa tête, il lança un juron qu'il prit pour une prière. Walter sentit sa respiration un peu plus embarrassée pendant qu'il suivait les mouvements de l'objet qu'il distinguait imparfaitement. Il devina cependant que c'était un cheval avec son cavalier qui s'avançaient lentement le long de la route et lorsque nos deux voyageurs s'en approchèrent, ils reconnurent le cavalier qu'ils avaient vus quelques instants auparavant, et qu'ils supposaient bien loin devant eux au train dont il était parti.

Le cavalier se détourna en les apercevant.

" Je vous prie, messieurs, dit-il d'un air évidemment très-inquiet suis-je loin de Knaresborough ?

—Ne lui répondez pas, votre Honneur, dit le caporal à voix basse.

—Il est probable, répondit Walter, sans faire attention à l'avis du poral, que vous le savez mieux que nous. Du reste il y a encore trois ou quatre milles.

—Merci, monsieur, il y a longtemps que je ne suis venu dans ces contrées. Je connaissais le pays alors, mais on a fait de nouvelles routes, de nouveaux enclos, et je ne reconnais plus rien. Que le diable emporte l'animal, oui, que le diable l'emporte ! répéta le cavalier, en grinçant des dents, et en proie à une violente colère, jamais je n'ai été si pressé, et l'animal se met à boiter comme un estropier. Voilà ce que c'est que de vouloir aller plus vite que les autres. Etes-vous père, monsieur ?"

Cette question imprévue, faite d'un ton agité et pénétrant, fit tressaillir Walter. Il répondit brièvement que non, et il se disposait à pousser son cheval, quand le cavalier reprit avec un accès et des gestes qui fixèrent l'attention du jeune homme.

" Et je ne sais plus moi-même si j'ai un enfant ou non. Par le ciel ! cela vous torture l'esprit. Je puis arriver à Knaresborough et trouver ma fille unique morte, monsieur ! morte ! "

Malgré les soupçons que Walter avait conçus sur le caractère de celui qui venait de lui parler, il ne put s'empêcher d'éprouver un sentiment de pitié en voyant la douleur qui accompagnait ses paroles.

" J'espère que non, dit-il machinalement.

—Merci, monsieur répliqua le cavalier, en essayant inutilement de faire avancer son cheval. Je viens de faire vingt milles à franc étrier, car ils n'ont pas de chevaux de poste au satané endroit où j'ai loué cette rosse, c'est la seule bête que j'aie pu me procurer même pour de l'argent ; et maintenant le diable seul sait combien les instants peuvent être précieux. Au moment où je parle, mon enfant peut rendre le dernier soupir !" Et le pauvre homme dans sa rage et dans son dépit frappait avec ses poings les flancs de son cheval.

" Autant de contes, votre Honneur, dit tout bas le caporal.

—Monsieur, s'écria le cavalier en élevant la voix, je n'aurais pas dû vous demander si vous étiez père ; si vous l'aviez été, vous auriez eu pitié de moi depuis longtemps, et vous m'eussiez prêté votre cheval.

—L'imprudent coquin. murmura le caporal.

—Monsieur répondit Walter, on ne peut pas ajouter foi ainsi à ce que vous dit le premier passant venu.

—Ajouter foi ! ah, oui, oui ! cela ne fait rien, murmura le cavalier d'un air sombre. Il fut un temps maître, ou j'aurais pris de force ce que je demande maintenant avec prière, monsieur, continuez votre chemin et que la malédiction d'un...

—Si je pouvais ajouter foi à vos paroles, dit Walter, d'un air irrésolu, mais non ! Écoutez-moi, monsieur, j'ai des raisons, de terribles raisons pour croire que tout ceci n'est qu'un piège.

—Ah ! dit le cavalier d'un ton assuré, est-ce que nous nous sommes déjà vus ?

—Je le crois.

—Et vous avez à vous plaindre de moi ? c'est possible, c'est possible. Mais quand la tombe serait ouverte devant moi, et seul qu'un mensonge dût m'y précipiter, je vous jure que je vous dis l'exacte vérité !

—Ce serait folie que se fier à lui, n'est-ce pas, Bunting ? dit Walter en se tournant du côté de son serviteur.

—Une folie, une vraie folie, allons donc !

—Si vous êtes l'homme que je crois dit Walter, vous avez autrefois empêché l'assassinat d'un voyageur pendant qu'on le dévalisait ; ce voyageur c'était moi. Je ne veux me rappeler que votre miséricorde et oublier votre injure. je veux bien ne pas croire que tout ceci n'est qu'un piège. Voici mon cheval, monsieur je me fie à vous. "

Houseman, car c'était lui, sauta aussi-tôt à bas de son cheval : " Je ne prie pas Dieu de vous bénir, car une bénédiction dans ma bouche serait pire qu'une malédiction. Mais vous n'aurez pas à vous en repentir !"

Houseman prononça ces mots avec une émotion visible, qui contrastait singulièrement avec sa nature grossière, brutale et endurcie. Un instant après il était sur le cheval de Walter, et avant de s'éloigner il se tourna vers ce dernier pour lui demander à quelle maison de Knaresborough il devrait lui renvoyer son cheval.

Walter lui indiqua la principale auberge ; Houseman, lui faisant un signe d'adieu avec la main, piqua des deux, et quoi que le cheval fût très-fatigué, il eut bientôt emporté son cavalier.

" Eh bien ! a-t-on jamais vu pareille chose ? dit le caporal. Tra, la la, la la ; tra la la, la la, ouf ! Pouf ! Aoum !

—Ainsi ma complaisance ne te plaît pas, Bunting !

—Oh ! monsieur, qu'est-ce que cela fait ? on va nous couper la gorge, voilà tout.

—Comment, tu ne crois pas que cette histoire soit vraie ?

—Moi, que Dieu garde votre Honneur ! je ne suis si pas sot !

—Bunting !

—Monsieur.

—Vous vous oubliez.

—Ouf !

—Ainsi tu crois que je n'aurais pas dû prêter mon cheval ?

—Non certainement.

—Dans de pareils cas chacun doit pourvoir à sa propre sûreté ? La prudence passe avant la générosité ?

—*Pour sûr*, monsieur.

—Alors, descends, je veux mon cheval, tu t'arrangeras du cheval boiteux.

—Ouf ! monsieur. Bouf !

—Descends, faquin, dis-je " s'écria Walter en colère : car le caporal était un de ces hommes qui aiment mener leur maître, et son égoïsme avait irrité Walter, autant que ses airs de présomption et d'impertinence.

Le caporal hésita. D'un côté, il regardait une embuscade comme très-probable, et pensait au danger de monter un cheval boiteux, de l'autre il craignaient le mécontentement de son maître.

(*A suivre*).

A OSBORNE

C'est chose banale de dire que la façon dont on accorde une faveur en double le prix. Si cela est vrai, les hautes distinctions décernées à un petit nombre de représentants coloniaux ont une valeur plus grande encore que celle qu'on y attache dans les circonstances ordinaires. Sa Majesté a tenu à leur remettre elle-même des croix de divers ordres, à sa résidence particulière d'Osborne, en toutes les règles d'un cérémonial qui sauvegarde la dignieé et l'éclat de la couroane sans gêner l'allure plébéienne que nous conservons tous plus ou moins au sein des grandeurs et sous l'uniforme.

Nous étions là vingt-huit loyaux sujets et frais décorés, venus des diverses parties de l'Empire, et qui représentions exactement, par la variété de nos origines, le caractère multiple de cette vaste agglomération d'hommes et intérêts qui le compose.

Un train spécial nous a conduits de Londres à Portsmouth. Ce train précédait de quelques heures celui qui portait M. Gladstone et les membres de son cabinet défunt. On avait voulu nous épargner jusqu'à l'apparence de suivre le convoi gladstonien. Nous avons fait le trajets de Portsmouth à l'Ile de Wight à bord du yacht royal l'*Alberta*. Il faisait un temps délicieux et la traversée n'a duré qu'une heure et quart. Débarqués à Cowes, nous sommes de suite montés en voiture pour nous rendre au Château. Toute la population de la petite ville, blasée pourtant sur ce genre de spectacle, était sur pied.

Des gens venus de points si divers et de loin pour être décorés devraient offrir au regard quelque chose de particulier. L'attente a été déçue : trop d'anciens ministres parmi nous : cela faisait ressembler notre cortège à un cortège ministériel comme on en avait tant vu déjà.

La réception au château a été fort brillante : régiment écossais passé en revue, musique militaire et lunch sous la tente.

A trois heures, on nous a prévenus que la Reine était prête à nous recevoir. Un par un nous avons été admis dans la pièce où se tenait Sa Majesté ayant à ses côtés le Prince de Galles, le duc de Connaught et les officiers de la Maison. Le cérémonial indiquait trois saluts, mais cela n'était pas de rigueur. Ceux qui escamotaient un ou deux n'étaient pas réprimandés pour cela.

De rigueur, par exemple, le genou en terre pendant que Sa Majesté nous attachait sur la poitrine la décoration que lui passait une des personnes de sa suite. Au moment où nous nous relevions, la Reine nous donnait gracieusement sa main à baiser. Pour clore, poignée de main du prince de Galles. Et chacun se retirait comme il était entré, sans qu'on parut s'apercevoir de l'embarras, ou de la grâce, qu'il y mettait.

Faut-il parler d'un succès personnel ? Au moment où bien modestement j'ai fait mon entrée, le prince de Galles a dit à demi-voix à la Reine : *C'est un Français*. Et un mouvement sensible d'intérêt et de sympathie s'est manifesté dans l'entourage royal. Je puis bien noter ce mouvement, puisqu'il ne s'adressait pas à ma personne, mais à ma nationalité.

La cérémonie terminée, on nous a annoncé que le prince de Galles nous invitait à rendre à bord de son nous yacht l'*Osborne*.

Là nous avons trouvé la Princesse de Gales et ses filles ; on nous a fait un accueil charmant, le Prince et la Princesse ayant un mot aimable à dire à tous, n'oubliant personne et distinguant chacun à son tour. A plusieurs reprises, le Prince a causé en français avec moi ; et toujours comme s'il était Français lui-même. La Princesse nous a servi elle-même une tasse de thé, à l'anglaise, avec une grâce si aimable qu'il nous a semblé meilleur que nature.

Vers les 5 heures, nous avons pris congé de Leurs Altesses et regagné l'*Alberta*. Notre train nous attendait à Portsmouth et nous a ramenés à Londres, enchantés de cette belle journée passée à la Cour et plus fiers encore qu'auparavant de nos décorations. Si, par hasard, on insinuait jamais que nous les avons pas gagnées, personne du moins ne pourra dire qu'on ne les a pas bien et gracieusement données.

HECTOR FABRE.

LE DERNIER OUVRAGE DE LEO TAXIL

Léo Taxil qui travaille depuis sa conversion à démasquer la franc-maçonnerie, vient de publier un volume qui a pour titre *Les Sœurs Maçonnes*. Cet ouvrage lève le dernier voile jeté sur les abominations commises dans une grande partie des loges secrètes. Après avoir lu ce volume, on a une idée de l'abîme dans lequel se précipitent les peuples guidés par la franc-maçonnerie.

On le sait, Léo Taxil a été lui-même maçon dans les plus hauts grades ; il a connu par conséquent toute l'organisation de ces associations ténébreuses, œuvres de l'enfer, qu'on veut faire passer pour une société de bienfaisance.

Par une grâce extraordinaire, due aux ferventes prières d'une sainte femme qui pleurait pour lui, Léo Taxil fut converti ; renversé comme saint Paul sur le chemin de Damas, il devint l'apôtre de ce qu'il poursuivait de sa haine, et malgré les menaces de ses compagnons d'autrefois qui le vouent à la mort, il consacre sa vie à faire connaître au monde tout ce que la franc-maçonnerie prépare d'épouvantable aux nations.

Son premier ouvrage, *Les Frères Trois-Points*, traite de l'organisation, grades et secrets des francs-maçons, statuts *in extenso* de la maçonnerie en France, principales cérémonies mystérieuses de loges et arrière-loges, reproduction complète des rituels de réception à tous les grades.

Son second ouvrage, *Le Culte du Grand Architecte*, nous introduit dans le temple du grand architecte pour y être témoins des solennités des temples maçonniques. On trouve dans ce volume la liste complète des loges et arrière-loges de France, ainsi que le vocabulaire des termes en usage dans la secte pour cacher leurs mystères aux profanes.

La publication de ces deux premiers ouvrages pour révéler tous les secrets de la franc-maçonnerie a, parait-il, jeté le désarroi dans les loges et occasionné quelques démissions, cependant on peut dire que comparés au troisième ouvrage qui vient de paraître, les deux premiers ne sont qu'une ombre.

La maçonnerie féminine en Europe va de pair avec la maçonnerie masculine, et quoiqu'un peu moins nombreuses que celles des hommes, leurs loges d'adoption atteint le chiffre de 66 par 100 comparées à celles de leurs frères maçons. Elles existent depuis plus d'un siècle en Allemagne ; ce fut vers 1730 que fut installé la maçonnerie des femmes, mais les formes de cette association ne furent fixées définitivement qu'après 1760. Aujourd'hui, les sœurs-maçonnes travaillent dans tous les pays où il existe des ateliers des Frères Trois-Points.

Le fameux Weishaupt, le grand propagateur de la franc-maçonnerie en Europe. un homme dont l'immoralité faisait honte à ses compagnons de loge, écrivait à Knigge, frère maçon : " Les femmes exercent une trop grande influence sur les hommes, pour que nous puissions espérer de réformer le monde, si nous ne commençons par réformer la femme. " Voulons-nous savoir ce qu'il entendait par le mot réformer ? Emparons-nous de l'éducation des jeunes filles, et formons les à l'art de satisfaire toutes leurs passions.

Voilà le grand mot lâché ! voilà le but connu ! L'objet et l'utilité des sœurs maçonnes sont exposés.

Dès le début de son livre, Léo Taxil avertit que cet ouvrage n'est pas fait pour être mis entre les mains de toutes sortes de personnes. Il a des turpitudes si dégoûtantes à révéler que, parfois, par respect pour le lecteur, il évite de les écrire en langue vulgaire ; il les traduit en latin.

" Je vais dévoiler, dit-il, malgré le dégoût qui m'envahit, toutes les turpitudes de la plus abominable des sociétés secrètes. Oui, il faut qu'on le sache bien, la franc-maçonnerie ne se contente pas d'intrigues politiques : elle vise encore à la démoralisation la plus complète de l'humanité. Elle n'est pas seulement une association ténébreuse de gredins se poussant les uns les autres au pouvoir, trompant, frustrant et volant les peuples ; elle est aussi la lie de la race humaine, un cloaque d'immondices, une plaie honteuse et cachée, une pourriture dévorante formée et entretenue par la plus infâme des débauches.

" Et cette ordure se déclare sacrée ! Et cette purulence ose s'appeler vertu ! Dans quel temps vivons-nous ? Dans quel abîme sommes-nous tombés ? "

Après avoir montré au grand jour toute cette pourriture, Léo Taxil ajoute à la fin du volume :—Osez donc maintenant me démentir !

Si les premières révélations de Léo Taxil ont jeté le désarroi parmi le frères, il est bien probable que ce dernier volume, *Les Sœurs Maçonnes*, qui vient de paraître, ne contribuera pas à fortifier leurs liens.

—*Le Manitoba.*

LES ANIMAUX A CENT YEUX

Un journal anglais le *Leisure Hour* demande, après un grand nombre de naturalistes, si les animaux doués d'yeux multiples voient de chaque objet autant d'images qu'ils possèdent de facettes à leur organe de la vue. Le homard, par exemple, a de chaque côté de la tete, plus de cent yeux distincts. Quand il longe ses roches favorites, au fond de la mer, dans les régions où le pêcheur rusé offre à ses appetits d'épicurien son mets de prédilections, le homard voit-il cent morceaux de pieuvre où il n'y en a qu'un. Et d'autre part quand il est poursuivi par un de ses ennemis, un de ces grands poissons à quadruple et quintuple rangée de dents qui brisent si aisément la cuirasse dont il s'entoure, le pauvre homard au lieu d'un, en voit-il cent ? S'il en est ainsi, son sort est peu enviable, assurément, et sa mort ne saurait être classée parmi les plus heureuses de ce monde.

La même question s'applique à des milliers d'insectes. La mouche vulgaire, avec ses quatre mille yeux, voit-elle quatre mille chambrières en train de nettoyer les vitres où il n'y en a qu'une. Le papillon de choux, avec ses dix-sept mille yeux, voit-il dix-sept mille choux pour un. La libellule, au corset de saphir, voit-elle trente-six mille compagnes aussi minces, qu'elle raser le bord de l'étang familier, alors qu'il n'y en a réellement qu'une seule ?

Les zoologistes ont souvent discuté ce problème et ne sont guère arrivés que dans ces derniers temps à se mettre d'accord. La raison est du côté des partisans de la vision simple. Quel que soit, en effet, le nombre des facettes de l'œil et le nombre d'images reçues par la cornée transparente, c'est la rétine qui perçoit l'impression unique des objets extérieurs et qui constitue le véritable appareil sensorial de la vue. Tous les organes sont accessoires et jouent un rôle secondaire.

HABILLEMENTS
— POUR —
LES CHALEURS
FAITS SUR COMMANDE
— CHEZ —
L. A. BERGEVIN,
TAILLEUR-FASHIONABLE,
POUR $9.00 SEULEMENT
COUPE GARANTIE
ELEGANCE et CHIC PARFAIT
28 avril 1886. 208

UNIVESITE LAVAL
Ecole Vétérinaire
L'enseignement de l'Ecole Vétérinaire dure trois années, comprenant deux termes par année, le terme de Noël et le terme de Pâques. Les cours commencent dans la première semaine d'Octobre et se terminent au commencement d'Avril. Les cours sont énumérés dans l'Annuaire ; les uns se donnent à la Faculté des Arts et à la Faculté de Médecine, et les autres sont spéciaux. Le Surintendant du Département Vétérinaire est monsieur Jos. A. Couture, M. V. Professeur.
Les élèves doivent être au moins dans leur 18ième année et avoir suivi l'équivalent d'un bon cours commercial ou industriel complet. En conséquence, outre leur extrait de naissance et un témoignage de bonne conduite, ils doivent exhiber un diplôme ou certificat du Supérieur ou du Principal du collège commercial ou industriel, attestant un cours comme susdit suivi avec succès. A défaut d'un tel certificat, ils devront subir un examen préléminaire sérieux sur les matières d'un cours commercial.
Le prix de l'enseignement est de 150 piastres pour tout le cours, ou 50 piastres par année, à raison de $25 par terme payable d'avance au commencement de chaque terme.
Le gouvernement met à la disposition des élèves, surtout de langue française, quinze bourses dont les titulaires peuvent suivre gratuitement tous les cours théoriques.
Un Hôpital Vétérinaire et un Dispensaire sont annexés à ce département.
S'adresser, pour l'inscription, au Recteur et au Secrétaire de l'Université.
4 août 1886. 2m—1fps—325

AGENT DEMANDÉ
On demande pour Québec et les alentours un agent actif et sobre demeurant dans cette ville, et devant agir pour la maison MARTEL & COUTURE, (*Hand power strength tester machine*).
Les avantages offerts sont excellents. Pour détails s'adresser à
MARTEL & COUTURE,
No. 25½, Rue St-Hubert, *Montréal.*
6 juillet 1886. 299

AVIS
F. Alfred St. Laurent
ENCANTEUR ET AGENT GÉNÉRAL
Fabricant de la Peinture Elastique pour les toits, clôtures, etc. Aussi agent pour la vente de la Peinture d'Amiante.
M. ST-LAURENT ayant été nommé agent spécial de la Manufacture d'Instruments Aratoires, de Québec, dont M. C. T. Côté est le gérant, aura toujours en mains un assortiment très varié d'instruments pour l'agriculture et toutes les pièces de réparation s'y rattachant. Il recevra avec reconnaissance toutes commandes que l'on voudra bien lui confier dans cette branche de commerce.
Il s'occupera aussi de règlement de succession, de faillite, etc. Plusieurs agents-commissionnaires trouveront de l'emploi en s'adressant à
F. ALF. ST-LAURENT,
No. 17, rue St-Jacques, Basse-Ville.
20 juillet 1886. c—312

Aux caves françaises !
111, RUE ST PIERRE,
BASSE-VILLE.

		DOZ.
Vins de Bordeaux,	(grande bout.)	$3.00
" "	(demie bout.)	$1.75
Sauterne, $3.50 doz.,	(do do)	$2.00

GRANDS VINS DE BORDEAUX ET D'ESPAGNE

Montferrand, $6.00 doz. demie bout.	$3.25
Haut Sauterne, $6.00 doz. " "	$3.25
Vin d'Espagne, $6.00, demie bout.	$3.25

VINS DE BORDEAUX EN FUTS

St Julien, en barriques de 50 gal.	$65.00
Monferrand, " "	$80 à $100
Sauterne, " "	$70 à $100

A. TOUSSAINT & CIE.
Grands vins de Bordeaux
Acheté du naufrage de " l'Avlona "
139 caisses Château Lamoutte.
126 caisses Castelnau.
158 caisses Cognac, de différentes marques.
A. TOUSSAINT & CIE.
12 juillet 1886. c—304

LA JUSTICE

QUÉBEC, 2 SEPT. 1886.

Sommaire des Annonces.

Encan de meubles très élégant, etc. : Oct. Lemieux et Cie.

Vente à l'encan de poëles, etc. : Oct. Lemieux et Cie.

Avis : Thos. Potvin.

Société St-Jean-Baptiste : L. P. Pelletier.

Poisson, poisson : J. B. Renaud et Cie.

Sel, sel : Ambroise Laroche.

Solfège et chant : M. LeVasseur.

Grande course de Bateaux : Edmond Giroux.

Attention ! Attention ! Ed. Pageau.

Ligne de navigation entre Québec et la Malbaie : G. E. Humphrey, jr.

Faillite J. S. Gauvreau : I. P. Déry

Avis spécial : Gingras, Langlois & Cie

Labrèque & Bélanger : Notaires et agents d'immeubles.

A Ste-Anne de Beaupré : M. N. Poliquin.

F. Alfred St-Laurent : Encanteur et agent général.

A. Toussaint & Cie : Aux caves françaises !

Voyages de plaisir à bord du " Vega "

Richard St-Pierre : Dominion House.

Antoine Pouliot : Terre à vendre.

P. Gingras & Cie : Charbon sans pareil !

Elzéar Fortier : Ligne de Ste-Anne.

Le mal de tête guéri : MM. Gingras, Langlois et Cie.

Pharmacien-chimiste : J. E. Morrison.

Traverse de St-Romuald et Sillery.

Traverse de l'Isle d'Orléans.

Dr J. A. Marcoux, médecin-chirurgien.

> Quand l'iniquité aura couvert toute la terre, si la justice a pu se cacher à l'ombre d'un brin d'herbe, c'est assez pour qu'elle grandisse et parfume les trois mondes.
>
> EDGAR QUINET.

Les reptiles de la presse

Le 16 novembre, nous avons vu toute la presse conservatrice de la Province de Québec, se jeter dans le mouvement national, avec une ardeur trop spontanée et trop vivace, pour nous inspirer une confiance illimitée, dans sa sincérité.

Nous nous sommes alors dit qu'à côté de l'opinion franche, vraie et énergique de la majorité du parti conservateur, se glissait une opinion égoïste et fausse, qui bientôt tenterait la réhabilitation de la politique lâche et coupable qui nous a conduit aux pieds de l'échafaud de Régina.

La chose est arrivée, telle que prévue.

Ceux-là même qui le 16 novembre criait le plus fort, à l'infamie, à la trahison, et qui demandaient la déchéance immédiate des ministres coupables, étaient devenus vingt-quatre heures plus tard, les serviles défenseurs et les plats valets des bourreaux.

Cette odieuse conduite, ne nous a pas étonnés, car nous en connaissions les auteurs, race de reptiles, désignée quelque part dans notre histoire, par Lord Durham, qui espérait trouver en elle un élément délétère suffisant pour détruire tout vestige de notre nationalité, dans l'Amérique Britannique du Nord.

L'opinion publique a laissé passer la tourbe salariée, qui venait de lui faire faux bond. Elle s'est contentée de mépriser souverainement ces galériens de la presse, qui forment le bas côté de l'histoire du peuple Canadien-français.

Ecrasée sous le mépris public, la race des reptiles, fait entendre aujourd'hui, un hideux sifflement et jette sa bave venimeuse, sur les conservateurs nationaux qui sont patriotes avant d'être partisans.

Incapables d'enrayer le mouvement national, les ministres coupables, se sont dit : Eh ! bien, tâchons au moins de détourner l'opinion publique qui nous tient au pilori, cherchons à faire une diversion. Et ils ont mis leurs organes à l'œuvre.

Ils y sont à l'œuvre, ils ont commencé la besogne, et c'est avec le dégoût dans l'âme et la honte au front, que nous sommes obligés de repousser, toutes leurs sales vilenies. En effet, il est des convenances, avec lesquelles on ne brise pas sans un sentiment d'ineffable souffrance, quand il faut reculer de son chemin toutes les bassesses et toutes les infamies, dont se rendent coupables aujourd'hui certains journalistes.

La première victime qui a été désignée à la rage des reptiles, par les ministres d'Ottawa et de Québec, est M. le Sénateur Trudel.

La patriotique conduite, tenue par l'*Etendard*, au milieu des événements néfastes, que nous traversons, est un spectacle trop humiliant pour eux, et ils cherchent à ruiner, au moyen des injures et des plus infamantes calomnies, ce vaillant défenseur de nos intérêts nationaux.

Le *Canadien*, la *Minerve* et le *Monde*, obéissant à un mot d'ordre, se sont jetés sur notre confrère de l'*Etendard*, et cherchent à le mordre de leurs dents venimeuses.

Nous savions depuis longtemps, qu'il n'y avait rien de sacré, pour MM. Tarte, Vanasse et Tassé, ce trio qui, dans la mythologie, aurait été représenté sous la forme des harpies.

Nous connaissions toute la bassesse de leurs instincts, mais franchement, nous faisions erreur, en croyant qu'il n'y avait plus de place, chez-eux, pour l'infamie.

Le *Canadien* d'hier, publie à l'adresse de M. le Sénateur Trudel, un article, qui sera à jamais la honte du journalisme canadien-français.

Il faut être plus que lâche, pour écrire de semblables choses.

M. Tarte, Dieu vous a donné, pour partager vos jours de joies et vos jours de tristesses, une compagne fidèle, aimante, une femme dévouée..... oh ! il faut que vous soyez un franc misérable, pour oser reprocher à M. Trudel, les déboires dont il a eu à souffrir de ce côté, dans sa famille.

Nous sommes chrétiens, M. Tarte, non seulement nous nous taisons, mais même, pour votre châtiment, nous demandons au ciel qu'il vous donne des fils affectueux et dévoués, comme le sont pour leur père, les fils de M. Trudel.

Un père qui possède à ce point l'amour, le dévouement, le respect et la vénération de ses enfants, n'est pas l'homme, ne peut-être l'homme que vous avez dépeint hier, dans le *Canadien*, le *Canadien* qui doit bien rougir des hontes et des turpitudes que vous lui faites partager.

Resumé des Dépêches

LA CRISE BULGARE

Sofia, 1. — Zankoff, le chef russe du mouvement révolutionnaire, a été arrêté. On l'a mis sous bonne garde craignant qu'il ne vint à se suicider.

Les troupes révolutionnaires ont retraité jusqu'aux hauteurs de Sofia, qu'elles occupent. Les troupes loyalistes les ont cernées et forcées à se rendre et à remettre leurs armes. Les officiers de l'armée révolutionnaire ont été arrêtés.

Berlin, 1. — Il est rumeur que l'empereur Guillaume a intimé au prince Alexandre que les circonstances actuelles le forçaient à retrancher son nom de la liste de l'armée allemande.

Londres, 1. — Il semble qu'après tout la position du prince Alexandre ne se soit pas améliorée par son retour en Bulgarie. Le mauvais côté de sa position est celui indiqué par la *Gazette de Cologne* qui déclare que l'Allemagne aura à choisir entre l'occupation de la Bulgarie par la Russie et l'effort que devra faire le Czar pour pousser le prince à abdiquer, grâce à l'influence du parti russe en Bulgarie. La *Gazette* est d'opinion que l'abdication aura lieu. De là il est permis de conclure que la Russie, grâce au consentement de Bismark, serait en faveur du projet.

Grand nombre d'Anglais sympathisent avec le prince Alexandre, mais personne ne désire que le gouvernement intervienne.

ENCORE DES ÉMEUTES À BELFAST

Belfast, 1. — Les émeutes ont recommencé dans le district de Shank Hill, hier soir. La populace a lapidé la police qui a été obligée de faire feu. Quinze personnes ont été arrêtées. Un constable a été blessé. La paix n'a été rétablie qu'après minuit.

MEURTRE

Dublin, 1. — Un fermier nommé MacNamara a été tué hier dans Clare County.

MASSACRES DE CHRÉTIENS

Shanghaï, 1—Des avis de Ching Too Foo, capitale de la province Zchuin annoncent que les naturels de la partie orientale de cette province et ceux de la Cochinchine du nord se soulèvent contre les chrétiens, les massacrent et saccagent la propriété, cette persécution est attribuée à l'imprudence des missionnaires anglais et américains. En Cochinchine seulement, 50 chrétiens ont été tués, leurs maisons brûlées et leurs fermes détruites. On rapporte qu'à Zchuin le massacre des chretiens est à peu près général. On les tue partout où on les trouve. Des villages entiers formés par des chrétiens ont été détruits et toutes les terres occupées par les professeurs de cette croyance ont été dévastées.

Aucun effort n'a encore été fait pour arrêter ce massacre général qui probablement se continue avec férocité.

Les tremblements de terre aux Etats-Unis

CHARLESTON EN RUINES

DÉPLORABLE SITUATION DES HABITANTS

IL Y A EU UN GRAND NOMBRE DE PERTES DE VIE

Les trois quarts de la ville devront être reconstruits

PERTES : 10,000,000

Charleston, S. C. 1er—A 8.25 hrs., ce matin on a ressenti une autre commotion. A ce temps-là les gens qui avaient passé une partie de la nuit sur les places publiques, cherchaient à penétrer dans leurs demeures pour trouver quelque chose à manger et se munir de vêtement. Ce choc n'a été destructeur mais il est vrai de dire qu'il ne restait plus grand chose à détruire.

La ville est complètement saccagée, détruite. Les églises de St Michel et de St Philippe, deux édifices considérables et historiques, sont en ruines, de même que la halle Hibernian, la station de police et plusieurs autres édifices publics. Les deux tiers des maisons de la ville sont tout à-fait inhabitables. De 50 à 100 personnes ont été tuées et plusieurs centaines ont été blessées.

Au premier tremblement de terre, le feu s'est déclaré quelque part et 20 maisons ont été détruites. Toute la population est massée sur les places publiques en plein air. Tous les magasins sont fermés.

La ville présente un spectacle bien triste. La population reste sous les tentes ou quelqu'abri improvise. On craint de nouveaux chocs. Les usines du gaz ont subi des dommages et il est probable qu'il n'y aura pas de lumière cette nuit. Le reste des maisons qui subissent encore ont été tellement ébranlées qu'elles menacent de tomber au premier vent. Les affaires sont complètement suspendues.

Plus récent.

Charleston, C S., 1er.—La première secousse de tremblement de terre a été ressentie vers 9.50 hrs. hier soir, et avant que la population ait pu se remettre de sa première frayeur, d'autres secousses furent ressenties, et les maisons commencèrent à crouler. En quelques minutes toute la population fut sur pied et on entendait partout dans les rues les exclamations de : " Mon Dieu sauvez-nous ", Dieu ayez pitié de nous pauvre pêcheurs". On pourrait voir à plusieurs endroits des groupes à genoux dans les rues et en prière.

De la première secousse jusqu'au jour, les secousses se succédèrent de demi-heure en demi-heure.

Trois ou quatre incendies se déclarèrent en même temps que la première secousse. Quinze à vingt résidences ont été consumées.

Il est impossible de donner au juste les pertes résultant du tremblement de terre et des incendies. On les évalue cependant à $5,000,000.

Quinze à vingt personnes ont été tuées et un plus grand nombre blessées.

Des secousses aussi violentes ont été ressenties à 35 milles de distance de cette ville. Elles ont causé des dommages inestimables aux voies ferrées et aux lignes télégraphiques. Charleston est complètement isolée du monde entier.

Dernière heure.

Charleston, 1er.—On évalue maintenant les pertes de vie de 30 à 40 et celles des propriétés 8 à 10 millions de piastres.

Les trois quarts des maisons de la ville devront être reconstruites.

11.50 p. m.—Une autre secousse de tremblement de terre vient de se faire sentir. Elle est encore plus forte que toutes celles qui ont eu lieu depuis 7.55 heures p. m.

Augusta, Georgie, 1er septembre. Deux secousses bien distinctes de tremblement de terre ce matin ; l'une à 7.50 heures et l'autre à 9.20 heures. On a rapporté au prévôt des incendies un certain nombre de maisons en danger dans les diverses parties de la ville et dans les alentours. Ces secousses ont causé certains dommages aux maisons. Rien de grave cependant.

Langley, C. S., 1er—Le tremblement de terre a été la cause de la rupture de l'écluse du moulin ici. Des milliers de pieds de la voie ferrée ont été détruits. Le service télégraphique est interrompu. La *Western Union* a envoyé des chars mus à la main pour rétablir la ligne.

On rapporte de grandes pertes à Summerville. La voie ferrée est brisée des deux côtés de Branchville.

Colombie, C. S., 1—A 9.48 heures hier soir, première secousse de tremblement de terre ; 5 minutes après une second et 10 minutes plus tard une troisième. Il y eut ensuite une série de secousses jusqu'à 1.05 heure du matin, heure à laquelle fut ressentis la huitième secousse. Elle dura une minute et demie. A 4 hrs. ce matin, neuvième secousse et à 9.30 et 10.20 hrs. a. m. deux autres secousses.

Colombie, C. S., 1—Depuis hier soir jusqu'à 5 heures ce matin, on a ressenti ici 16 secousses de tremblement de terre.

La première a été la plus forte de toutes et les maisons ont été secouées comme des châteaux de cartes. Les horloges arrêtaient dans les maisons, les cloches de la ville sonnaient.

New-York, 1.—Une dépêche reçue en cette ville dit qu'à 5.19 p. m. aujourd'hui une autre secousse de tremblement de terre a été ressentie à Charleston, C. S, Augusta, Georgie, et Colombie, C. S. A Augusta les vibrations ont duré près de 2 minutes.

Washington, 1. — Le professeur Mendenhall, du service des signaux, qui a fait une étude sérieuse des tremblement de terre au Japon, déclare que les secousses d'hier soir ont été les plus fortes qu'on ait jamais ressenties en ce pays.

Savanah, Georgie 1. - On a ressentie ici aujourd'hui huit secousses de tremblement de terre.

Summerville, C. S. minuit.—Dix nouvelles secousses de tremblement de terre ont été ressentie ce soir. Quelques-unes sont très-fortes.

Washington, 1.—En 1885, dit le major Powell, directeur du bureau géologique, on a enregistré les tremblement de terre suivants aux Etats-Unis et au Canada :

Provinces canadiennes, 8 ; Nouvelle-Angleterre, 5 ; Etats de l'Atlantique, 9 ; Vallée du Mississipi, 3 ; Vallée du Pacifique, 34.—Total, 59.

Durant les 12 années qui se sont écoulées de 1872 à 1884, il y a eu aux Etats-Unis et au Canada 364 tremblements de terre. La plupart de ces secousses ont été trop faibles pour être constatées par le public.

Voici la théorie généralement admise par les géologues sur l'origine des tremblements de terre. Le globe terrestre a à sa surface une couche de roc d'épaisseur variable dans les diverses regions. Cette couche extérieure repose sur une autre plus ou moins fluide, de sorte qu'elle est soumise aux agents de déformation comme l'eau et le fer fondu.

Les raisons qu'on a de croire que l'intérieur du globe est à l'état fluide sont nombreuses. Voici les plus importantes :

1. D'après de nombreuses observations faites, dans les mines, les puits artésiens, etc., on a constaté que la chaleur du sol augmente de la surface du globe vers l'intérieur. Cette augmentation est si considérable qu'au centre de la terre la chaleur doit être suffisante pour fondre toute espèce de roche connue.

2 Par certains agents géologiques, des roches à l'intérieur de la terre sont amenées à la surface du sol et elles portent l'empreinte d'avoir été soumises à une chaleur intense et même fondues

3. Des matières fondues en grandes quantités viennent de l'intérieur de la terre à la surface du sol par les crevasses et les éruptions volcaniques.

En sus de ces faits de première évidence, il y en a d'autres qui sont accessoires et qui prouvent la même théorie.

L'intérieur de la terre perd constamment de sa chaleur par diverses causes. Une petite quantité, au moyen de la conductibilité du sol monte à la surface et se perd dans l'air.

Une très grande quantité de la chaleur intérieure du sol est emportée dans les sources d'eau chaude et ces sources se rencontrent dans diverses parties du globe et dans certaines parties sont très abondantes.

Toutes ces diverses causes de perditions de la chaleur intérieure terreste ont produit un retrécissement de l'amplitude de la couche fluide du sol. La couche solide doit donc se déformer pour se reposer sur la couche fluide rétrécie.

La surface du sol est soumise à une autre série de causes de déformations. L'eau des fleuves et des rivières lave la couche extérieure du globe, en charroie une partie et la dépose au fond des lacs et sur les rivages de la mer. A ces endroits la pression est plus considérable et par conséquent le sol est plus porté à se défoncer.

Nouvelles Générales

TÊTES VIDES

Un jeune nègre de Buffalo gagne, parait-il, beaucoup d'argent en donnant d'étranges représentations musicales. Cet " artiste " tient la bouche ouverte, et, se frappant le crâne avec un maillet, en fait sortir des sons musicaux qui prouvent bien qu'il doit avoir la tête aussi vide que ceux qui l'admirent.

BRULÉS VIFS

Dans la Caroline du Sud, à six milles environ d'Augusta (Georgie), une négresse du nom de Jones et ses deux enfants en bas âgé ont été brûlés vifs dans un incendie qui a détruit leur maison. La mère était malade et incapable de bouger de son lit lorsque le feu a pris à côté du poêle.

PUITS ARTÉSIEN

Un télégramme de Belle Plain dit que l'eau coule toujours du puits artésien. Domain, une espèce de bouchon de 20 pieds de longueur fait avec un tube à chaudière de 5 pouces de diamètre sera enfoncé dans le trou pour empêcher l'écoulement de l'eau.

MYSTÈRE RÉVÉLÉ

Une dépêche de Rochester, N. Y., annonce que deux individus, Auguste Steinmiller et Dora Bermann ont été arrêtés ici aujourd'hui, accusé du meurtre de Christian Bermann qui a été assassiné il y a six ans. Le cadavre de Bermann avait été trouvé en face de sa maison, durant le mois d'octobre 1880.

PERTE DU TROIS-MATS FRANÇAIS " L'ÉTOILE "

Quelques renseignements sur le naufrage de ce vaisseau qui a péri dans les parages de Terre-Neuve :

L'Etoile était commandé par le capitaine Cherel et avait un équipage de vingt et un hommes. Il revenait chargé de poissons, avec d'autres navires de pêche faisant partie de la flotte du Grand Banc, lorsque, par un épais brouillard et une mer très grosse, il s'est jeté sur le récit dit la Maline, près de l'île Kalan, a été mis en pièces et a coulé presque à pic. Douze hommes de l'équipage ont été noyés. Les neuf autres, y compris le capitaine Cherel, ont été rejetés par les vagues sur les galets du rivage. Ils avaient tous perd connaissance et ils semblaient déjà morts. On est parvenu cependant à les rappeler à la vie et on espère pouvoir en sauver le plus grand nombre, quoiqu'ils soient tous encore dans une condition très critique.

TENTATIVE DE MEURTRE

Un individu du nom de J. H. Raymond, Chicago, qui se retirait à l'hôtel West Side a annoncé qu'il avait besoin d'un commis d'hôtel pour la campagne qui devait déposer $75 comme sécurité avant d'être accepté. W. H. Hamilton se présenta à la chambre de Raymond, et il lui déclara qu'il n'avait que $61 sur lui en ce moment. Raymond ferma la porte à clef et braquant son revolver sur Hamilton lui ordonna de lui donner son argent, Hamilton refusa ; Raymond se jeta sur lui et faillit le tuer. Il s'empara de l'argent de sa victime qu'il laissa presque sans vie sur le parquet, et il prit la fuite. On ne l'a pas encore arrêté. Hamilton est dans un état critique.

RÉGATTES

Un télégramme de Londres, dit que la course qui a eu lieu entre Beach et Teemer a donné lieu a beaucoup d'enthousiasme. Beach a gagné par six longueurs.

La température était magnifique. Le vent était très léger et ne ridait pas même la surface de l'eau.

On a jamais vu en Angleterre pareille affluence de spectateurs à des régattes sur la Tamise. Au commencement de la course Teemer ramait 36 coups à la minute. Beach ensuite rama 38 coups à la minute.

Beach a fait la course dans 22 minutes 50 secondes. On dit que Beach est le plus grand rameur qu'on ait vu en Angleterre.

Les paris pour Beach au commencement de la course étaient de 2 contre 1 et les rameurs rendus à Hammersmith les paris étaient de 20 contre 1.

A TRAVERS QUEBEC

Grand Encan de Meubles, Pianos, etc., etc.

MM. Oct. Lemieux & Cie annoncent un grand encan de magnifiques meubles, piano, etc., etc., pour vendredi le 10 septembre, à leur salle, 253 rue et faubourg St-Jean.

Pour les détails, voir l'annonce à notre 2e page.—2f

☞ Les plus beaux et les meilleurs ameublements de chambre à coucher en noyer noir, dessus en marbre, qui se vendent de 30 à 40 pour cent meilleur marché que vendus dans aucune autre maison, se trouvent au magasin de MM. Oct. Lemieux et Cie., 253, rue et faubourg St.-Jean, Québec. 4 fois.

Décès aux Ursulines

Mardi soir est décédée, au monastère des dames Ursulines de Québec, dame Marie Elize Cannon, en religion sœur St Ambroise. Cette religieuse, qui était âgée de 84 ans et cinq mois, comptait 66 ans de profession religieuse. Elle sera inhumée, demain matin, à 7 heures.

Enquête

Une enquête a été tenue hier matin par M. le coroner Belleau, sur le corps d'un enfant de quatre semaines, trouvé mort dans son berceau au village Lauzon. Le père de l'enfant est un journalier nommée Joseph Dionne.

Réception

Aujourd'hui, le lieutenant gouverneur Masson, donnera un grand diner à Spencer Wood en l'honneur des officiers français de la frégate.

Nouvelles Religieuses

M. l'abbé Soucy, curé de Saint Ephrem de Tring, a accepté la charge de prédicateur du collége de Ste Anne.

M. l'abbé Lamothe, est nommé vicaire à St Gervais.

M. l'abbé Rouleau, vicaire de St. Roch, est nommé curé de St. Ubalde comté de Portneuf.

NAISSANCE

Lundi, le 30 août, à l'Isle d'Orléans, Madame Edouard B. Garneau, un fils.

DECÈS.

A Lévis le 1er courant, à l'âge de 2 mois Marie, Barthe, Blance enfant de M. Pierre Robitaille, marchand de bois.

Sa sépulture aura lieu demain vendredi à 1 h. p. m.

Encan de meubles très élégants, pianos, argenterie, etc., etc.,

Par OCT. LEMIEUX & CIE.

VENDREDI, le 10 SEPTEMBRE,

A notre salle, 253, rue et faubourg St-Jean, Québec.

Nous avons reçu instruction de vendre à l'encan, VENDREDI, le 10 septembre, à notre salle, 253, rue et faubourg St-Jean, tout un ameublement de résidence privée, consistant en un magnifique Piano carré de 7⅓ octave, boîte en bois de rose richement sculpté, instrument de première classe, ameublement de salon en crin, Etagère, Tables dessus en marbre, Tapis, Gravures, Sideboard en noyer noir, Sideboard en frêne, Chaises de salle à diner, Tables à diner, Canapé, Matelas, Lampes doubles, Verrerie, Argenterie, Coutellerie, Tables de passage, magnifique ameublement de chambres à coucher en noyer noir et dessus en marbre, Set à coucher en frêne, Matelas, Paillasse, Poêle à trois étages, Poêles simples, Ustensiles de cuisine.

—AUSSI—

Un set de Harnais double, Brides, etc.

Le tout sera vendu sans réserve et sera visible JEUDI, le 9, durant toute la journée.

La vente commencera à DEUX heures précises.

OCT. LEMIEUX, & CIE,
Encanteurs.

2 sept. 7f—351

Vente à l'encan de Poëles, Ferronnerie, Voitures, etc.

Par OCT. LEMIEUX & Cie,

VENDREDI, 3 SEPTEMBRE

Nous avons reçu instruction de Dlle ÉMÉLIE CHARTRÉ de vendre à l'encan, VENDREDI, 3 SEPTEMBRE, à leur résidence, coin des rues D'Youville et St-Jean, la balance du fonds de leur magasin, consistant en poêles à charbon, poêles doubles, poêles de chambre, Ferronneries diverses, vieux cuivres, etc.

—AUSSI—

Deux Voitures couvertes, wagon de famille et autres effets. Le tout sera vendu sans réserve.

La vente à DIX heures précises.

OCT. LEMIEUX & Cie,
Encanteurs.

31 août. 3f—350

AFFAIRES MARITIMES

Le montant perçu à la douane, le 2 sept., est de $1,288.28.

Arrivées et départs des vaisseaux.

EN DESTINATION DE QUÉBEC.

Sif, Jensen, Liverpool, 30 août

EN DESTINATION DE MONTRÉAL.

Colina (s), Crighton, Glasgow, 28 août

ARRIVÉES DE QUÉBEC.

Caldera, McKenzie, Queenstown, 29 août
Demetra, Schramm, Gloucester, do
Equator, Crosby, Greenock, do
Louise Christoffersen, Devonport, 30 août
Princess of Wales, Rousey, Shields, 29 août
Peeress, Thompson, Shields, 29 août

ARRIVÉES DE MONTRÉAL.

Kehrweider (s), Spliedt, Anvers, 28 août

Arrivages dans le port de Québec

1 sept.

Barque Konigin Elizabeth Louise, Mazur, Anvers, Dobell, Beckett et Cie
— Royal Visitor, Dahl, Greenock, 24 juillet, F Gunn, charbon
Steamer Scandinavian, Parke, Glasgow, 20 août, Allans, Rae et Cie, 152 passagers et carg gén pour Québec, Montréal et l'Ouest
Corvette française Talisman, Halifax, etc, (croiseur)
Navire Leopold Von Vangerow, Mengedoth, Manila, 19 mars, sucre, pour Montréal.

EXPÉDIÉES.

1 sept.

Barque Kate Cann, ——, Chatham,—
— Adeona, Olsen, Cape Town, Dobell, Beckett et Cie
Bateau H G Noël, Noël, Burlington, compagnie de bois Shephard et Morse
— C E Jefferson, Jefferson, Burlington, G B Hall et Cie

RADEAU ENTRÉ AU BUREAU DU SURINTENDANT DES " CULLER'S "

1 sept.

R et G Strickland, radeaux 2 et 3, anse des Sauvages Ouest
Francis McCreary, pin blanc, etc, Cap Rouge.

NOTES GENERALES.

Depuis l'ouverture de la navigation, 363 bâtiments ont été enregistrées à la douane à Québec.

Pendant le même temps, 312 navires, y compris les steamers, ont repris la mer, en sorte qu'il en reste encore 51 dans notre port et les ports intermédiaires.

Dans le même temps, 1433 goélettes et vapeurs des marchés sont arrivés depuis l'ouverture de la navigation.

Depuis l'ouverture de la navigation, 96 bâtiments ont été licenciés par la douane de Québec, pour le commerce local de la province.

Le nombre des pilotes qui ont été licenciés par la douane de Québec, depuis l'ouverture de la navigation, est de 22.

TABLEAU DE LA MARÉE

MARÉE HAUTE A QUÉBEC—STANDARD—1886

	Août.	Matin.	Soir.
Lundi	30	6 35	6 58
Mardi	31	7 19	7 43
Mercredi ..... Sept.	1	8 07	8 30
Jeudi	2	8 40	9 12
Vendredi	3	9 34	9 54
Samedi	4	10 16	10 38
Dimanche	5	11 02	11 28

N. B.—Le courant continue à monter quarante-cinq minutes après la marée haute.

PHASE DE LA LUNE.

Premier quartier, dimanche, 5...3.11 a m

DERNIERE EDITION

Autrefois patriote, aujourd'hui pendard

Nous venons de recevoir une copie des *documents parlementaires relatifs à la rébellion du Nord-Ouest*, publiés par le gouvernement d'Ottawa. Ces documents contiennent une multitudes de renseignements de la plus haute importance, que nous nous proposons de communiquer à nos lecteurs, aussitôt que nous les aurons tous parcourus.

En attendant, nous allons publier chaque jour, en très grosses lettres, les noms de certains personnages, qui avant le 16 novembre et pendant quelques semaines après, étaient de bouillants patriotes, et qui depuis, sont devenus chevaliers du nœud-coulant.

Le premier qui s'offre à nos yeux, est M. TANCRÈDE TRUDEL, candidat dans le comté de Champlain.

Le 23 août 1883, M. Tancrède Trudel était patriote, mais aujourd'hui.....

Agitation constitutionnelle en faveur de Riel.

A une assemblée des citoyens de la paroisse de Ste-Geneviève de Bastican, régulièrement convoquée par M. le Maire, et tenue dans la grande salle de N. B. Massicotte, écr., dimanche, le vingt-trois du mois d'août de l'année mil huit cent quatre vingt cinq, à l'issue du service divin du matin, à laquelle étaient présents *toutes les notabilités de la paroisse*, M. le maire, Philippe Trudel, a été nommé président et M. David Tancrède Trudel, secrétaire, MM. Philippe Trudel, Fred. Filteau, N. B. Massicote et D. L. TRUDEL ont pris successivement la parole.

Les résolutions suivantes ont été adoptées à l'*unanimité*.

Considérant que des témoignages rendus au cours du procès de Louis Riel, relativement à son état mental, par des médecins spécialistes et par d'autres témoins dignes de foi, il résulte parmi le public une forte impression que le dit Louis Riel manque de conditions intellectuelles nécessaires pour lui faire porter la responsabilité légale de ses actes ; que le verdict de culpabilité, accompagné d'une recommandation de clémence à la cour, rendu par les jurés, comporte cette signification ainsi que ces derniers l'ont eux même déclaré, et que sa condamnation à la peine capitale dépasse la portée qu'ils entendaient lui donner ;

Considérant que dans l'intérêt de la justice, il importe de faire cesser cet état d'incertitude et d'enlever toute cause d'agitation ;

Considérant que dans les sociétés civilisées, la peine capitale n'est plus imposée à ceux qui ont été convaincus de crimes politiques ; sur motion de P. Germain, écuier, secondé par N. B. Massicotte, écuier, il a été résolu :

Qu'une humble adresse soit présentée par les citoyens de la paroisse de Ste.-Geneviève de Batiscan à Son Excellence le gouverneur-général, le priant de commuer la peine du dit Louis Riel.

PHILIPPE TRUDEL, *président*
D. T. TRUDEL, *secrétaire*.

A Son Excellence le très-honorable Sir Henry Charles Keith Petty-Fitzmaurice, marquis de Lansdowne, gouverneur-général du Canada.

Excellence, — Les soussignés, citoyens de la paroisse de Ste.-Geneviève de Batiscan et du district des Trois-Rivières, persuadés que le crime de Louis Riel, dernièrement convaincu de haute trahison à Régina, territoire du Nord-Ouest, est causé par l'aberration de son intelligence plutôt que par la malice, prient par l'entremise de Votre Excellence, Notre Très Gracieuse Majesté la Reine Victoria, de vouloir bien exercer en faveur du dit Louis Riel ses hautes prérogatives, et commuer la sentence rendue contre lui le premier août courant.

MM. Philippe Trudel, maire ; R. A. Noiseux, ptre., curé ; H. Baril, ptre., direct. Sem. Trois-Rivières ; Robt. Trudel, M.P.P. ; G. H. Dufresne, régistrateur ; N. P. Massicotte, B. Filteau, J. P ; F. H. Norbert, C. M ; Th. Prendergast, Camile Veillet, Olivier Trudel, Irvine Johnston, Jos. H. Arnaud, J. A. Massicote.

Et 151 autres.

LE RAPATRIEMENT

La *Presse* annonce que le Dr R. G. Janson la Palme, président du cercle de colonisation de Lawrence, et M. Camille Roussin, président du cercle de colonisation de Lowell, sont venus au Canada pour s'entendre sur la question du rapatriement avec le bureau central de colonisation de Montréal.

Ils viennent ici au nom de 150 familles s'enquérir des conditions dans lesquelles ces familles peuvent être rapatriées et obtenir des terres dans le Nord de la Vallée de l'Ottawa. Ce ne serait là paraît-il que l'avant-garde d'une nombreuse armée de Canadiens désireux de revenir au pays et de profiter des offres avantageuses que l'on fait aux immigrants européens.

Il nous semble qu'on devrait offrir à ces pauvres exilés qui nous reviennent de plus grands avantages encore qu'on en offre aux immigrants étrangers. Ceux-là sont les nôtres, et les sacrifices que nous ferions pour eux serait faits dans la famille.

Pour nous, du district de Québec, n'oublions pas que la vallée du Lac St. Jean sera bientôt tout entière en communication avec tous les centres commerciaux du pays ; qu'elle ne demande plus que des bras pour la défricher et que ce qui lui faudrait surtout ce serait des bras canadiens.

Profitons donc du progrès qu'est en voie de faire la question du rapatriement, et la baisse, qui règne dans les affaires aux Etats-Unis, aidant, envoyons dans la vallee du Lac St Jean nos nombreux amis qui végètent sur la terre étrangère et qui pourraient ici vivre heureux tout en travaillant à la prospérité générale du pays.

Nouvelles Générales.

DÉTRUITE PAR LE FEU

La grande bâtisse de bain à Scheweingen, dans le sud de la Hollande, a été incendiée hier. Le Casino a aussi été détruit. Les pertes totales ne seront pas moins de $800,000.

Dans l'espace de deux heures la magnifique salle de bains, la salle de conversation et de lecture furent complétement détruites avec leur magnifique ameublement.

ERUPTION VOLCANIQUE

Un capitaine de steamer qui vient d'arriver à Malte rapporte que lorsque son navire était à 14 mille au nord de l'île de Galatie, en face de Tunis, dans la Méditerrannée, il a remarqué que le sommet le plus élevé de la montagne au bout de l'île était en éruption volcanique, lançant par son cratère de la fumée comme l'Etna.

ACCIDENT

Hier, un accident est arrivé dans les ateliers de la compagnie du pont à Lachine.

Un ouvrier, Urgèle Archambault, était occupé à peindre une pièce de fer pesant près de 2000 livres, quand l'échafaudage sur lequel elle reposait se brisa tout-à-coup et l'énorme masse tomba sur une de ses jambes qui fut broyée.

Le blessé a été transporté à son domicile et l'amputation a été faite ce matin.

On espère le sauver.

LES CHANGEMENTS DE CROYANCE DE VIAU

Il y a longtemps que Viau n'avait fait parler de lui Depuis qu'on lui avait mis le boulet au pied et qu'une surveillance spéciale était exercée sur son intéressante personne, on supposait qu'il prenait son mal en patience attendant l'occasion d'opérer un coup de main pour recouvrer sa liberté.

C'était mal connaître l'homme. Le fameux forçat n'a jamais cessé de travailler et de préparer les voies et moyens qui peuvent lui ouvrir les portes de la prison.

Il y a un mois environ, grand fut l'étonnement du personnel du pénitencier d'apprendre que Viau le sceptique, Viau le matérialiste, Viau qui avait oublié et méprisé les principes de la religion dans laquelle il était né, que Viau venait de passer armes et bagage à la religion protestante.

La chose parut si étrange que le Préfet résolut de surveiller son homme avec plus de soin afin de chercher à découvrir si un motif étranger à la religion n'avait pas été la cause de cette décision.

Il ne tarda pas à le savoir.

Le prisonnier était entré en relation avec un garde protestant et c'est afin de le voir au temple le dimanche qu'il avait opéré une volte-face religieuse.

Les rencontres produisaient leur effet et c'est grâce à son nouvel ami qu'il a pu entretenir une correspondance avec le dehors.

Il y a quelques jours le garde en question a été surpris en flagrant délit, on a trouvé sur lui des lettres de Viau, adressées à ses amis et cet employé a été aussitôt mis à la porte.

L'histoire ne finit cependant pas là, car Viau voyant sa ruse découverte et n'ayant plus besoin d'appartenir à la religion réformée, a exprimé l'intention de quitter le temple pour suivre les exercices religieux de la chapelle.

On voit que les convictions de Viau, en matière de religion, ne dependent que des circonstances.

Il trouvera ou tout au moins il cherchera certainement un autre mode de correspondance et c'est pourquoi on a l'œil sur ses faits et gestes.

VOL DE PELLETERIE

Le constable Lemieux de Montréal, passait mardi soir sur la rue Ste Catherine, vers huit heures, et il remarqua deux hommes qui entraient dans une buvette, l'un desquels portait un sac rempli de quelque chose qui ne paraissait pas lourd. Il soupçonna à leur maintien qu'ils venaient de voler quelque chose et son flair ne le trompait pas. Etant entré à leur suite, il les arrêta tous les deux, à lui seul, et trouva dans le sac 13 peaux de moutons de perse. Ces peaux, et huit autres, le tout valant environ $100, avaient été volées chez M. Geo. Pailleur, teinturier repasseur de la rue Amherst, près de la rue Robin.

L'un des voleurs, François Legault était à l'emploi de M. Pailleur ; son complice, Hormidas Ethier, dit qu'il n'est pas coupable, qu'il n'a rien fait que tenir la poche. Selon lui, c'est bien clair, il n'est nullement coupable.

Légault a plaidé coupable et il a été envoyé devant la Cour du Banc de la Reine.

CADEAU

L'impératrice d'Allemagne a offert comme souvenir à Mme de Courcel, la femme de l'ambassadeur de France à Berlin, un magnifique vase en porcelaine.

EXPLOSION

Une explosion de feu grisou s'est produite hier matin dans la mine Fairlawn Colliery, près de Scranton (Pennsylvanie). Sept cadavres ont été retirés et on dit qu'il reste encore dix hommes dans la mine.

GUÉRISON

On rapporte que parmi les nombreux pèlerins d'Ottawa, qui ont été faire un pèlerinage à la Bonne Sainte Anne, mercredi le 25 août dernier, une petite fille qui était malade depuis longtemps, a été miraculeusement guérie.

NOUVELLES DE NICOLET

Au souvenir de la mémorable journée du 25 août 1885. Nicolet s'est réveillé tout joyeux, mercredi matin. A neuf heures toutes nos rues étaient pavoisées et des coups de canon grondaient en différents endroits. Les douces émotions que cette fête grandiose nous a fait goûter, l'an dernier, étaient encore toutes fraîches au cœur des citoyens de notre petite ville. Chacun s'empressait de faire quelque chose pour chômer ce joyeux anniversaire et témoigner ouvertement qu'ils reconnaissent dans la personne de notre digne évêque un bien suprême que le Ciel nous a accordé pour notre prospérité future.

Jusqu'à présent une institution importante manquait encore à Nicolet : celle des Sœurs Grises. Mais aujourd'hui, grâce aux efforts persévérants de notre vénérable évêque, cette lacune est comblée. Le mardi soir, 17 du courant, nous avions l'honneur de voir ariver au milieu de nous les quatres premières Sœurs Grises choisies pour établir un hôpital à Nicolet.

En religion, elles portent les noms de Sœurs d'Youville, Sœurs St Jean de Dieu, Sœur St Eusèbe et Sœur du Sacré-Cœur.

Ces vaillantes filles de la vénérable mère d'Youville nous viennent de St Hyacinthe. Cette maison a été fondée vers 1844, par celles de Montréal qui date de 1747.

EN FLAMMES

Le village de South Royalton Vt., est tout en flammes. Neuf magasins et quinze à vingt maisons ont été détruits. Le feu continue ses ravages. Les bâtiments de la compagnie du chemin de fer et beaucoup de chars de fret sont maintenant en feu.

A L'EPIPHANIE

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Monréal a béni, avant-hier, à l'Epiphanie, la pierre angulaire de la nouvelle église catholique qui doit remplacer l'ancienne église incendiée.

Une adresse de bienvenue lui a été présentée au nom de la paroisse.

Il devait y avoir le même jour une assemblée politique, mais Mgr Fabre ayant exprimé le désir qu'il n'y eût aucune discussion publique durant sa visite, l'assemblée a été remise.

LA FABRIQUE DE PAPIER ROLLAND

Nous voyons par le rapport de la douane que la compagnie de papier Rolland, à St Jérôme, reçoit aujourd'hui par le chemin de fer du Pacifique trois chars de machineries des Etats-Unis, destinées à augmenter encore le matériel de fabrication déjà si considérable de cette importante manufacture.

Depuis deux mois, des travaux considérables ont été faits aux bâtiments pour l'installation de plusieurs nouvelles machines, entre autres, machines à papier, calendres, machine à enveloppes, etc., qui permettront à cette compagnie de fabriquer les papier toiles à régistres, etc., dans les qualités supérieures que jusqu'ici on était obligé d'importer d'Angleterre ou des Etats-Unis.

PAQUETS POUR L'ANGLETERRE

Ceux qui envoient des paquets en Angleterre par les nouveaux règlements postaux sont priés de se rappeler que ces paquets sont expédiés par les vaisseaux canadiens partant de Québec en été, tous les jeudis.

Il en est résulté du trouble et de l'inquiétude faute de comprendre ceci. Ainsi un paquet mis à la poste un vendredi de ce mois n'a quitté Montréal que le jeudi matin suivant tandis qu'une lettre d'avis de celui qui l'envoyait était expédiée par un vaisseau partant de New York et se trouvait par conséquent rendue à destination plusieurs jours avant. Celui qui a envoyé le paquet en question a dû supporter les frais d'une dépêche télégraphique. En voulant bien se rappeler ceci l'on empêchera la répétition d'une semblable méprise.

A Travers Quebec

Visites

Hier l'après-midi, Son Eminence le Cardinal Taschereau a visité la frégate française, *La Minerve*. A son arrivée à bord Son Eminence a été saluée par une salve de trois coups de canon.

Le Lieutenant-Gouverneur et Mde Masson, accompagnés de l'aide de camp, M. Sheppard, et du lieutenant Garneau ont aussi visité la frégate hier l'après-midi. A leur arrivée la bande de la frégate a joué le *God save the Queen*.

Son Honneur le Maire, le Lt.-Col. Duchesnay, D. A. G., et plusieurs officiers ont fait visite à l'Amiral hier l'après-midi.

Commencement d'incendie

Depuis une couple de jours, une odeur de bois brûlé se faisait sentir dans la scierie de M. Gignac, rue Prince-Edouard, sans que les employés pussent découvrir où était le feu. Vers minuit, mardi, ils constatèrent qu'un incendie couvait dans un amas de bran de scie. Les pompiers de la station No 3 furent appelés, et en un instant le feu avait disparu.

Cloche d'alarme

La grosse cloche de l'église St. Jean Baptiste sonne maintenant les alarmes de feu.

Accident

Hier matin, M. F. X. Drouin, employé de la maison J. B. Renaud et Cie., a fait une chute du deuxième étage d'un hangar, s'infligeant d'assez graves lésions internes. M. Drouin ressent de grandes douleurs surtout aux reins. Il a été transporté de suite chez lui, au No. 220 rue du Roi, St. Roch. Le prêtre et le médecin ont été mandés en tout hâte.

Le "Talisman"

Le *Talisman*, commandé par le capitaine Pennaud est arrivé hier soir dans notre port, et a jeté l'encre en bas de la *Minerve*. Le *Talisman*, qui est un corsaire de troisième classe a une machine de la force de 230 chevaux.

Le *Talisman* a été dirigé à Québec par M. Jos. Pouliot, pilote.

Tentative de vol

Mardi dans la nuit des voleurs ont pénétré par un soupirail dans la cave de M. Honoré Chassé avocat, demeurant au No. 117 rue Artillerie, faubourg St-Jean. Les voleurs n'ont pu enlever la trappe sur laquelle des meubles avaient été placés. Ils ont dû se retirer sans dévaliser la maison. La famille de M. Chassé est à la campagne dans le moment.

Récompense

Son Eminence le Cardinal Taschereau vient d'adresser un riche cadeau, accompagné d'une jolie lettre à Son Honneur le maire Langelier, en reconnaissance du zèle et du dévouement que M. Langelier a déployés, comme premier magistrat de la cité, dans la célébration des fêtes cardinalices.

Arrivée aux hotels

(*Mountain Hill House*)

P. Morin, Cap St.-Ignace ; F. Richard et Delle Richard, Cap St.-Ignace ; D. H. Howard, Inverness ; T. D. Buzzell, Cowansville ; M. et Mdme H. O. Fortier, Ste.-Marie ; J. A. Rousseau, Ste.-Anne, L. P. ; J. Galbert et Delle., Cap St.-Ignace ; A. J. Francher, Marieville ; Mde A. Gagnon, Arthabaskaville ; D. Pagé, Grand Métis ; R. A. Murdock, Montréal ; E. S. Murdock, Chatam, N. B. U. Dufresne, Trois-Rivières ; Geo. Sylvain, Rimouski ; A. Jos. Tremblay, St.-Roch des Aulnets ; N. Gariépy, Baie St.-Paul.

En Garde

Je, soussigné, déclare ne pas me tenir responsables des ouvrages entrepris ni des achats faits par un individu qui se dit être mon fils en s'adressant à mes pratiques et au public en général.

J'avertis par le présent avis que cet individu n'est ni mon fils, ni même mon employé.

ANTOINE DALLAIRE,
Maître-Couvreur,
100, rue d'Aiguillon.

26 août 1876.

La morue

Les goëlettes *Ornatus*, *Wilhelmina* et *Milfort Grey* sont arrivées à Port Malgrave, venant du Labrador. Elles rapportent que la pêche de la morue au Labrador a complètement manqué. D'autre part, on annonce que la morue a été assez abondante tout le long de la côte du Iceland.

Le pont Scott

Plusieurs se plaignent du danger qu'il y a de passer le soir sur le pont Scott, sur le chemin de la Petite Rivière. Plusieurs accidents sont déjà arrivés et avant-hier soir deux voitures se sont rencontrées en cet endroit, et l'une d'elles a été passablement brisée. La cause de ces accidents est due à ce que ce pont a été construit trop étroit par le gouvernement. On devrait au moins poser des lumières sur ce pont afin d'empêcher les accidents qui sont très fréquents.

Banquise de glace

La goëlette *O. E. Foster*, des Grands Bancs, rapporte qu'en pêchant dans la latitude 44.14, long. 51, elle aperçut un immense iceberg échoué dans 100 brasses d'eau, qui pouvait être aperçu à une distance de 25 milles.

Défi

Je, soussigné, défie les heureux concurrents qui ont pris part à la dernière course de bateaux, lundi dernier, pour les bourses de $5 à $50. Je suis prêt à mettre un enjeu de $5 contre $50 avec chacun des propriétaires des mêmes bateaux pour une nouvelle course.

FRANÇOIS MERCIER,
Sault Montmorency.

Fruits canadiens

La première exportation de fruits canadiens pour l'Exposition coloniale de Londres, a été envoyée, jeudi dernier, par le *Vancouver*. Elle consiste en 50 boites d'échantillons des mieux choisis.

Gérant général

On verra par l'annonce publiée dans une autre colonne que Owen Murphy, Ecr., de cette ville a été nommé procureur et gérant général pour la Puissance du Canada de la compagnie d'assurance maritime la *London & Provincial*. Jusqu'ici les compagnies d'assurance qui font affaires en Canada ont établi leurs bureaux principaux pour la Puissance soit à Montréal ou à Toronto. Naturellement la compagnie *London & Provincial* aura des bureaux locaux dans toutes les principales villes maritimes, mais Québec aura l'avantage d'avoir le bureau principal pour la Puissance. La grande expérience de M. Murphy comme assureur permet de croire que la compagnie de la *London & Provincial* verra augmenter sa clientèle d'une manière considerable. La compagnie a un capital d'un million sterling ou environ cinq millions de piastres.

Le 2 Septembre

Comme aujourd'hui en 1872, avaient lieu les élections générales pour la chambre des communes.

Parade

Ce matin, la baterie B a paradé dans les principales rues de notre ville, musique en tête.

Cour de Police

Une cause pour assaut a été entendue ce matin, et réglée à l'amiable ; les défendeurs payant les frais.

Cour du Recorder

Pas un seul pochard à la Cour du Recorder, ce matin.

Alarmes

Deux alarmes ont été sonnées ce matin, l'une à la boîte 5, et l'autre à la boîte 48. Feux de cheminée.

Echappé !

Au moment où les chars passaient hier soir à la traverse de la rue St Valier à St Sauveur, un cheval effrayé a pris le mors aux dents. Dans sa fuite il a rencontré la voiture de M. Bégin, de St Roch, et l'a mise en pièces.

Bagarre

Quatre matelots ayant pris un peu trop de liqueurs se sont querellés hier soir près du quai Champlain. L'un d'eux, qui n'était pas de la même race que les autres, a reçu une forte râclée. A l'approche de la police, ils ont pris la fuite.

DÉCÈS

PELLETIER. — Ce matin est décédée, à l'âge de 14 ans et 5 mois, MARY-JANE, enfant du Capt. N. Pelletier, propriétaire de l'hôtel Blanchard.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à neuf heures, à la cathédrale.

Parents et amis sont priés d'y assister.

SERVICE DES SIGNAUX

A. M, 2 sept. 1886.

L'Islet—Temps clair, fort vent d'ouest.

Rivière-du-Loup—Temps clair, forte brise de sud-est ; le "St-Laurent" remonte le fleuve à 5 a m.

Pointe-aux-Pères — Temps nuageux, fort vent de sud-ouest.

Matane—Temps clair, fort vent de nord ouest ; le "Lake Superior" remonte le fleuve à 7 a m, et le "Miramichi" à 8 a m.

Rivière à la Martre—Temps clair, vent d'ouest.

Cap des Rosiers — Temps clair, fort vent d'ouest ; un steamer remonte le fleuve à 8 a m.

Cap Despair—Temps clair, vent d'ouest, le "Admiral" remonte le fleuve à 5.30 a m.

Anticosti — Temps clair, fort vent de nord-ouest ; le "Otter" est à la Baie Anglaise depuis 6 p m, hier.

Meat Cove—Temps clair, vent de nord-ouest.

Pointe basse — Temps clair, vent de nord ; le "Polino" et le brigantin "Glenorchey" remontent le fleuve ; le "Hudson" le descend à 6 a m, le "Grafton" à 7.30 a m, et le "Hector," la barque "Roycraft" et le brick "Ada P Gould" à 8 a m ; le brick "Aureola" remontait le fleuve, hier, et le brick "Hanuel" et le "Cydonia" le descendaient à 2 p m.

H. J. McHUGH.

La Compagnie d'Assurance
(LIMITÉE)
The London and Provincial
MARINE

Capital : £1,000,000 Sterling

BUREAU PRINCIPAL
AU
Royal Exchange Buildings,
LONDRES, ANGLETERRE

OWEN MURPHY,
QUEBEC,
Procureur et Gérant Général
pour la Puissance du Canada.

2 sept. 1886. 352—3fs

AVIS

Le soussigné ne se tiendra nullement responsable des dettes contractées en son nom sans un écrit signé de sa main.

JOS. OCT. BÉLANGER,
Maître mécanicien.

31 août 1886. 351—15js

Société Saint Jean-Baptiste
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de la Société Saint-Jean-Baptiste, pour la réception des rapports et l'élection des officiers pour l'année 1886-87 aura lieu, LUNDI prochain, le 6 SEPTEMBRE, à l'Hôtel-de-Ville, à 7½ heures P. M.

Par ordre,
L. P. PELLETIER,
Secrétaire-Archiviste,
Soc. St.-J.-Bte. Q.

28 août 1886. 348—8fs

Poisson ! Poisson !

250 Quarts MORUE VERTE Nos 1 et 2
SAUMON Nos 1, 2 et 3.
TRUITE,
HARENG du Labrador.
MORUE SECHE, Etc., etc.

—AUSSI—

HUILE DE MORUE,
HUILE DE LOUP-MARIN.

BOIS DE CHAUFFAGE,
ERABLE, EPINETTE et CYPRÈS.

J. B. Renaud et Cie.,
72 à 82, Rue St-Paul, Québec.

26 août 1886. 344—C 3 m.

SEL ! SEL !

VENANT D'ÊTRE REÇUS PAR LA MAISON
AMBROISE LAROCHE
96—RUE ST-PAUL—96

6000 Sacs de Sel,
Ex-barque *Gustaf Adolf*

8000 Sacs de SEL,
Ex-barque *Ellisif*

A vendre à flot ou sur le quai.

Cette maison a toujours en main un assortiment considérable de Fleurs, Son, Moulés, Avoine, Gruau.

☞Au plus bas prix du marché.

26 août 1886. 345—1 s

Hotel du Lion d'Or

M. E. G. BOULÉ

PROPRIÉTAIRE DE CE POPULAIRE HOTEL QUI EST UN magnifique endroit pour les familles privées, sur la Grande Allée, près des bâtisses du Parlement, a fait faire de grandes améliorations à son établissement qui est prêt à recevoir des pensionnaires de passages ou permanents. Les chambres sont excellentes et la table n'est pas surpassée en cette ville. Salle privée pour dîners servis de midi à minuit.

Communications téléphoniques.

Tous ceux qui visitent Québec et qui désirent avoir un hôtel central et confortable sont priés de s'adresser au Lion d'Or. Prix modérés.

Pour informations s'adresser au propriétaire.

Aussi toujours en main un assortiment de liqueurs et cigares de meilleur choix

82 et 84 Grande Allée.

9 août 1886. 331

FAILLITE J. S. GAUVREAU,
LIBRAIRE

Avis aux Municipalités Scolaires, Communautés Religieuses, Collèges et Marchands de la campagne, etc., etc.

Vente sans réserve du Fonds de Banqueroute de

J. S. GAUVREAU,
LIBRAIRE,
18, RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE

Le Soussigné ayant fait l'acquisition du fonds de la librairie de J. S. GAUVREAU, failli, vendra à une grande réduction. Ceux qui veulent profiter de cet avantage feront bien de se hâter d'y faire une visite.

I. P. DERY,
LIBRAIRE
40-RUE ST-PIERRE-40

3 août 1886. 1m—322

LA QUESTION OUVRIERE.

Il sera attribué :

A l'ouvrier ou employé victime, une rente annuelle et viagère égale au tiers de son salaire annuel, sans que cette rente puisse être inférieure à 370 francs, ni supérieure à 750 francs.

S'il est marié, à sa femme une rente annuel et viagère de 100 francs.

A chaque enfant légitime vivant ou à naitre dans les dix mois qui suivront l'accident, une rente annuelle de 100 francs jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de seize ans.

[c] En cas d'accidents entraînant l'incapacité de la profession ou pouvant diminuer la somme de travail du blessé, l'ouvrier ou employé blessé aura droit à une rente annuelle et viagère variant du dixième au quart de son salaire annuel.

Dans tous les cas où l'indemnité est calculée d'après le salaire annuel, ce salaire sera estimé comme suit ; à 300 fois le salaire de la journée ; s'il est engagé à la semaine, à 52 fois le salaire de la semaine ; s'il est engagé à la quinzaine, à 26 fois le salaire de la quinzaine ; s'il est engagé au mois, à 12 fois le salaire du mois, en prenant pour base le prix payé à la victime pour la journée, la semaine, la quinzaine ou le mois, au moment de l'accident.

]d] En cas d'accident entraînant une incapacité temporaire de travail, il sera attribué à l'ouvrier ou à l'employé victime pour un temps qui, en aucun cas, ne pourra excéder six mois, une indemnité quotidienne égale à la moitié du salaire de sa journée au moment de l'accident.

2o Pour les femmes :

En cas de mort, s'il s'agit d'une veuve, il sera attribué à chaque enfant légitime jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de 16 ans une rente annuelle de 150 francs.

Si la victime n'est pas mariée ou est veuve sans enfant, il sera attribué à ses père et mère sexagénaires ou, à défaut de ceux-ci, à ses aïeuls et aïeules sexagénaires, une indemnité égale au salaire annuel de l'ouvrière ou employée décédée sans que cette indemnité puisse dépasser la somme de 750 francs Cette somme sera, s'il y a plusieurs ayants droit, répartie entre eux par fractions égales.

En cas d'accident entraînant une incapacité de travail ou diminuant les forces de la victime dans des conditions telles qu'elle ne puisse se livrer à aucun travail autre que celui du ménage, il lui sera attribué une rente annuelle et viagère, variant du huitième au tiers du salaire d'une année et qui ne pourra être inférieure à 200 francs ni supérieure à 500 francs.

Hygiene des Ongles.

Il faut soigner ses ongles. Outre que la propreté en fait un devoir, on peut tomber sur un observateur qui, à la seule inspection de vos doigts, devinera votre caractère, vos qualités et vos défauts.

On a remarqué en effet que les ongles : longs et effilés veulent dire imagination et poésie, amour des arts et paresse ;—longs et plats, sagesse, raison et et toutes les qualités graves de l'esprit ;—larges,courts, colère et brusquerie, controverse, opposition et entêtement ;—bien colorés, vertu, santé, bonheur, courage, libéralité ;—ongles durs et cassants, colère, cruauté, rixe, meurtre et querelle ;—recourbés en forme de griffes, hypocrisie, méchanceté ;—mous faiblesse de corps et d'esprit ;—ongles courts et rongés jusqu'à la chair vive, bêtise et libertinage.

Il est facile de constater sur soi et autour de soi que la plupart des observations ne manquent pas de justesse.

VARIA

—Aux illuminations du 14 juillet, sur la place de l'Opéra, Navet a interrogé son ami Gavroche :

—Avec quoi qu'on fabrique la lumière électrique ?

—Ma vieille, c'est au moyen d'une pile...

—Une pile ?... C'est drôle !... Après ça, Pitanchard m'en a flanqué une, un jour, que j'en ai vu trente-six chandelles !

—Eh bien, ici, la pile est plus forte ; par conséquent, les chandelles sont plus nombreuses : voilà !

ANNONCES DIVERSES

LIGNE DE NAVIGATION

—ENTRE—

Québec et la Malbaie

Le steamer RIVAL

Capitaine G. E. HUMPHREY.

Le et après le 1er juin prochain, ce bateau laissera Québec, quai du marché Champlain, tous les mardis et jeudis à 10 hrs du matin et les samedis à 1 heure après-midi, pour Murray Bay, arrêtant à Ste-Anne de Beaupré, Baie St-Paul (quai neuf), Isle aux Coudres et les Eboulements.

Au retour il partira de Murray Bay tous les lundis, mercredis et vendredis à 6 hrs, arrêtant à tous les ports intermédiaires.

Pour informations au sujet du passage et fret, s'adresser au capitaine G. E. Humphrey sur le vapeur, ou à

G. E. HUMPHREY, JR,
128, rue St-Pierre, Québec.

4 août. c—324

Le mal de tête guéri

—)ooo(—

MM. Gingras, Langlois & Cie.,

Messieurs,

Pendant huit ans j'ai souffert horriblement du mal de tête causé par la mauvaise digestion. Après avoir longtemps souffert de cette maladie pendant laquelle j'ai essayé sans efficacité plusieurs sortes de remèdes, mon médecin me conseilla de boire à peu près une chopine d'EAU ST-LEON après chaque repas et avant de me coucher.

C'est ce que je fis, et je dois déclarer sincèrement qu'au bout d'une quinzaine de jours mon mal de tête avait entièrement disparu.

Je continue encore à prendre de cette eau en me levant le matin, et avant de me mettre au lit le soir, et je suis actuellement en aussi bonne santé que jamais.

Je demeure messieurs,
Votre obéissant serviteur,
ED. MATTE,
Contracteur,
185, rue Richelieu.

Québec, 20 mai 1886.

La célèbre **EAU MINERALE ST-LEON** est à vendre chez tous les pharmaciens et épiciers à **25 centins** le gallon, et en gros et en détail chez

MM. Gingras, Langlois & Cie.,

Seuls Agents de la Puissance, Quebec.

Vis-à-vis du Palais du Cardinal.

Québec, 21 mai 1886. c

Breuvages délicieux

En ces jours de chaleur fatigante qui vous mettent si mal à l'aise, nous ne saurions recommander rien de mieux que les délicieux breuvages qui sont préparés par

M. P. DIGNARD & CIE.,

Nos. 86 et 88, rue St-Valier,

ST-ROCH.

Nous avons pris la peine de visiter nous-même l'importante manufacture de M. Dignard & Cie. Nous avons soigneusement examiné les appareils dont ils se servent. Ils sont d'une perfection qui n'est surpassée nulle part. Ce qui nous a frappé le plus dans l'établissement de M. DIGNARD & CIE, c'est l'exquise propreté avec laquelle on y travaille. Tout est d'une netteté parfaite. Les appareils sont très coquettement tenus, et les bouteilles qui reçoivent les différents breuvages manufacturés, sont extrêmement bien nettoyées. Nous avons goûté au contenu de différents récipients. Nous mentionnerons spécialement le CREAM SODA, breuvage extrêmement doux, succulent, d'une saveur sans égale, d'une fraicheur désaltérante qui vous laisse au palais la sensation la plus agréable.

Il y a aussi le CLUB SODA, autre boisson rafraîchissante et exquise, le GINGER POP, le GINGER ALE, le GINGER PORTER, si avantageusement connus du public, LE NECTAR qui ne le cède à nul autre, la CIDERINE qui vaut presque le meilleur champagne. Et enfin nous ferons remarquer que M. Dignard & Cie, adaptent à leurs bouteilles des bouchons patentés des Etats-Unis, extrêmement commodes.

M. Dignard et Cie, embouteillent aussi L'EAU ST. LEON, dont on connait la vertu.

On voudra bien examiner les écriteaux et se défier des contrefaçons.

Nous attirons spécialement l'attention des séminaires, des couvents, des presbytères et des familles privées où il ne se boit pas de boissons capiteuses. Monsieur Dignard & Cie répondront aux ordres qui leur seront faits par lettres ou autrement avec la plus grande diligence possible.

Avis à ceux qui voudront prendre un bon verre de l'une de ces excellentes boissons rafraîchissantes par ces temps de chaleur suffocante.

19 juin 2à 3 fsp. s.4m—291

Charbon sans pareil !

P. Gingras & Cie.,

107, Rue St-Pierre.

La maison P. GINGRAS & CIE, si avantageusement connue aujourd'hui des consommateurs de charbon qui lui accordent un patronage dont elle ne saurait trop les remercier, les informe respectueusement qu'elle vient d'en acheter

5,000 TONNES

qu'elle recevra chaque semaine dans des barges. Ce détail est très important, car l'on comprend que le charbon se pulvérise bien moins s'il est déchargé d'une barge que s'il l'est d'un navire, le système de déchargement n'étant pas du tout le même.

La maison P. GINGRAS & CIE, vend les charbons suivants qui défient toute concurrence :

Wilkesbarre et Lackawanna,
Egg et Grate pour fournaises,
Stove et Chesnut pour poëles,
Newcastle pour grilles et forgerons,
Ecosse et Sydney.

☞ *Communications téléphoniques.*

29 mai 1886. 256

A Ste Anne de Beaupré

M. N. POLIQUIN a l'honneur d'informer les pèlerins qui se rendent à Ste-Anne, qu'ils trouveront chez lui une maison très confortable, et des repas servis à toutes heures. Bonne table, bon logement et excellente remise pour les voitures, le tout à des prix très modérés. Les pèlerins en général sont invités à lui faire une visite.

24 juillet. 1m—316

HOTELS

Ancienne maison Montcalm

Cafe Montcalm Hotel

36, RUE ST.-LOUIS, QUEBEC

Lunch a toute heure.

Z. ROGER & CIE.

6 mars 1886. 1a—122

Dominion House

Somerset, P. Q.

Richard St-Pierre.....Propriétaire.

M. R. ST-PIERRE a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il continuera comme par le passé à tenir sur un hant pied son hôtel. Repas à toute heure. A tous les convois du Grand-Tronc, des voitures seront à la station pour transporter les passagers à son hôtel, qui n'est éloigné que de 18 arpents.

MM. les commis-voyageurs trouveront toujours des voitures à louage à des prix très-minimes.

9 juin, 1886. 1m—280

TERRE A VENDRE

Le soussigné offre une magnifique terre à vendre à grand sacrifice, dans la paroisse de Charlesbourg, village St-Pierre, en face du Couvent, contenant 1 arpent et 1 perche de largeur sur 21 arpents de profondeur. Cette terre est à l'heure actuelle ensemencée de grains et de foin. Une maison en bois, de 28 pieds sur 30, fondations en pierre, et pourvue de toutes les améliorations, une grange de 36 pieds sur 80, avec remise, se trouvent sur cette terre. Un puits contenant d'excellente eau est à ¼ d'arpent de la maison.

Pour plus amples informations, s'adresser à

ANTOINE POULIOT,
Forgeron.
Rue du Pont St-Roch.

Ou au bureau de LA JUSTICE.

9 juin 1886. 3m—3fps—277

A. MULHOLLAND,

Fondeur en cuivre et entrepreneur d'appareils de chauffage à vapeur, etc.,

Est à faire des préparatifs pour prendre des contrats d'appareils de CHAUFFAGE À VAPEUR OU À EAU CHAUDE, ainsi que des ouvrages de PLOMBAGE ET D'APPAREILS POUR GAZ.

Tout ouvrage sera fait avec soin et promptitude.

FONTE DE CUIVRE TOUS LES JOURS. Toujours en main un assortiment complet d'articles de plombage, d'appareils de chauffage à vapeur, d'articles de cuivre, de tuyaux de fer, etc., etc. Prix modérés.

A. MULHOLLAND,
70, Rue St-Jean.

9 août 1886. 1m—332

Le Dr Clement Sale.

Le spécialiste renommé pour les maladies chroniques, a l'honneur de soumettre au public les extraits suivants de lettres à la presse :

M. M. Pressey, Plymouth, N. H., dit : Il y a quatorze ans, une paralysie des bras m'a retenu sept mois au lit. Le Dr S. m'a guéri radicalement.

Mme Laurie Blake, Laconia, N. H., écrit : Le Dr. S. m'a guérie d'un cas très mauvais d'accroissement du foie.

M. E. Cahalin, marchand, Portland, dit : Le Dr S. m'a enlevé une tumeur sur le cou.

M. J. Hayes, Framingham, Mass., dit : Il y a quinze ans, mon fils souffrait d'un grave ulcère scrofuleux à la jambe, et les meilleurs médecins disaient que l'amputation était inévitable. Le Dr S. enleva un os rongé de dix pouces de longueur, cicatrisa la plaie, et mon fils, qui est aujourd'hui un homme robuste, ne s'en est jamais ressenti.

Charles Parker, Presqu'Ile, Me, dit : J'ai été huit mois malade du crachement de sang, et mes poumons étaient terriblement ulcérés. Le Dr S. m'a guéri, alors que tous mes amis me croyaient fini.

A. Pickewell, écr., Boston, dit : Ma femme et moi souffrions depuis des années d'une maladie obstinée de la peau. Le Dr S. nous guérit complètement.

J. Alderman, écr., courtier, Boston, dit : J'étais atteint depuis onze ans de constipation chronique et de tous les dérangements qui en résultent. Le Dr S. me guérit rapidement.

G. Porter, écr., St. Johnsbury, Vt, écrit : Le Dr S. m'a fait revivre. J'ai souffert de la dyspepsie durant quatorze ans Je suis guéri depuis cinq, et jamais cette affection ne m'a repris.

G. Monitar, Lynn, Mass. : J'ai été parfaitement guéri d'épilepsie.

Ce ne sont là que quelques guérisons. Elles sont toutes strictement authentiques. On pourrait en citer beaucoup à Québec, mais les personnes n'aiment pas la publicité.

Le Dr Sale est descendu à l'Hôtel Albion chambre 10 A. B.

Consultation gratuite.
Examen complet : $1.
Heures : 9 à midi ; 2 à 10.

13 juillet 1886. 1m.—305

Goulding's Plant Food

Pour la culture des plantes.

MURE CARMINATIVE, pour le choléra et la diarrhée.

SUCCUS ALTERANS (McDade, lait concentré Anglo-Suisse.

PLANTE LAITEUSE.

POUDRE DE LAIT (paptogenic).

J. E. MORRISON,

CHIMISTE ET PHARMACIEN

31, RUE BUADE, 31

☞ *Ouvert toute la nuit.*

HEURES DU DIMANCHE.—9 à 10 A. M., 11.30 à 1 P. M. et 6.30 à 8 P. M., et depuis 10.30 P.M.

23 juillet 1886. c

CARTES D'AFFAIRES

LOTERIE NATIONALE

DE

M. LE CURE A. LABELLE.

VALEUR DES LOTS.

PREMIÈRE SÉRIE, . . $50,000 00
GROS LOT $10,000.

DEUXIÈME SÉRIE, . . $10,000 00
GROS LOT $2,500.

Grand tirage final des Lots

DE CETTE LOTERIE,

LE 15 SEPT. PROCHAIN

LES GROS LOTS SERONT TIRES.

HATEZ - VOUS D'ACHETER VOS BILLETS.

Coût du Billet.

Première Série, $1.00. Deuxième Série, 25 cents.

Pour obtenir des billets, s'adresser, soit en personne, soit par lettres enrégistrées au soussigné, agent pour le district de Québec, et à M. VICTOR MARIER, sous-agent, 83, rue d'Aiguillon. Envoyez 5 cents pour port et enrégistrement de l'envoi des billets.

LOMER HAMEL,
58, Côte de la Montagne.

Québec, 13 mars 1886.

JAS. F. BELLEAU

AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCES,

Edifice de la Banque Union,

NO. 56, RUE ST.-PIERRE QUEBEC.

Assurance contre le Feu LANCASHIRE D'ANGLETERRE, capital : £3,000,000 stg.

GUARDIAN D'ANGLETERRE, capital £2,000,000 steg.

Assurance sur la Vie et contre les accidents CITIZEN du Canada, capital : $1,188,000.

Directeurs : Hy. Lyman. Ecr., président ; Andrew Allan, Ecr., Vice-Président ; Robert Anderson, Vice-Président "Merchants Bank" ; Arthur Prevost, Ecr., Directeur "Banque du Peuple" ; J. B. Rolland, C. D. Proctor, Hugh M. Allan, Ecr.

Québec, 9 janvier 1886.

BLANCHET AMYOT & PELLETIER

AVOCATS

NO. 61, RUE ST.-PIERRE, BASSE-VILLE.

QUEBEC.

HON. J. BLANCHET, L.L.B, C.R.

G. AMYOT.

L. P. PELLETIER, L.L. L.

Québec, 9 janvier 1886.

TANNAGE A LA FAÇON.

TANNERIE DUGAL,

QUEBEC.

Ceux qui ont des peaux à faire tanner sont priés de les faire parvenir à l'établissement du soussigné.

TANNAGE et CORROYAGE de première qualité. Prix modérés.

JOSEPH DUGAL, TANNEUR,

330 et 332, RUE ST-VALLIER

SAINT-ROCH.

20 janvier 1886. 1a—40

Avis aux Manufacturiers

Jos. Oct. BELANGER

MÉCANICIEN-FORGERON

Successeur de feu Nic. Consigny

No. 127, Rue Fleurie,

ST-ROCH.

Invite les manufacturiers et le public en général à venir lui faire une visite. Ayant acquis dix années d'expérience dans les meilleures boutiques des Etats-Unis, il espère pouvoir leur donner pleine et entière satisfaction, dans toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier

☞ Une visite est sollicitée.

19 mai 1886. 234

Dr. J. A. MARCOUX,

MÉDECIN-CHIRURGIEN,

Gradué de l'Université-Laval.

—COIN DES RUES—

ST-OURS & ST-VALIER,

Ancienne résidence de feu le Dr Dion.

HEURES DE BUREAU. — 7 à 10 h. A. M., 1 à 2 h.P. M., 6 à 8 P. M.

12 mai 1886. 226

Voyages de plaisir

—A BORD DU—

"VEGA"

Magnifique yatch à vapeur qui peut contenir facilement 250 passagers.

A partir du 15 JUILLET 1886, le "VEGA" fera les voyages suivants, le temps et les circonstances le permettant :

MARDI, Ile aux Coudres, 9 A. M.

SAMEDI, tour de l'Ile d'Orléans, 1.30 P. M.

Le départ s'effectuera du quai Champlain.

PRIX DE PASSAGE, 50 CTS.

16 juillet 1886. c—311

CHEMINS DE FER ET

CHEMIN DE FER QUEBEC-CENTRAL

Ligne de Québec, Boston, New-York et des Montagnes Blanches.

La seule ligne ayant sur tout son parcours des chars palais et des chars dortoirs sans transbordement entre Québec et New-York.

La route la plus directe et la meilleure pour Boston et tous les points de la Nouvelle - Angleterre viâ Sherbrooke et le lac Memphremagog.

Le ou après LUNDI, le 14 JUIN, les trains quitteront Québec :

EXPRESS—Départ de Québec par le bateau passeur à 2.15 heures p. m., de Lévis à 2.45 heures p. m. ; arrive à la Jonction de la Beauce à 4.40 heures p. m. ; arrive à Sherbrooke à 8.40 p. m. ; arrive à Newport, Vt, à 10.30 heures p. m. ; arrive à Boston à 8.30 heures a. m. ; arrive à New-York à 11.45 hrs. a. m.

Les chars palais et chars dortoirs Monarque avec buffet circuleront jusqu'à New-York sans transbordation.

MIXTE—Part de Québec par le bateau-passeur à 2.30 heures p. m., de Lévis à 3.00 heures p. m. ; arrive à la Jonction de la Beauce à 6.45 heures p. m. ; arrive à St-François à 7.45 heures p. m.

Les trains arrivent à Québec

EXPRESS—Part de New-York à 4.30 heures p. m. ; de Boston à 7.00 hrs. p. m. ; de Newport à 6.00 heures a. m., arrive à Lévis 2.30 heures p. m. et à Québec par le bateau-passeur à 2.30 hrs. p. m.

Chars palais et chars dortoirs Monanque avec buffet marche de New-York à Québec sans transbordation.

MIXTE—Part de St-François à 6.00 heures a. m.; de la jonction de la Beauce à 7.25 heures a. m. ; arrive à Lévis à 11.15 a. m. et à Québec par le bateau-passeur à 11.30 hrs. a. m.

Trains rapides, beau paysage et raccordements certains.

Les malles et express de New-York et de Boston circulent directement sur cette ligne.

Le bagage est étiqueté entre tous les endroits.

Pour billets et autres informations, s'adresser au bureau général des billets, en face de l'Hôtel St-Louis.

JAS. B WOODWARD,
Gérant-Général.

J. H. WALSH,
Gérant général des passagers.

Sherbrooke, juin 1886. —285.

CHEMIN DE FER QUEBEC et LAC ST. JEAN

Le et après JEUDI, le 10 JUIN 1886, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et y arriveront comme suit, excepté les dimanches :

ALLANT AU NORD

6.35 a. m. Train mixte tous les jours pour St-Raymond, arrivant à 10 a. m., et continuant jusqu'à la Rivière à Pierre, le Mercredi et Vendredi, arrivant à 11.45 a. m,

10.00 a.m. Train d'Excursion pour le lac St - Joseph, Mardi et Jeudi, arrivant à 11.00 a. m.

1.30. p. m. Train d'excursion pour le lac St-Joseph. Samedi, arrivant à 2.30 p. m.

5.30 p. m. Train de la malle, tous les jours arrivant à St - Raymond à 7.10 et à la Rivière à Pierre à 8.00 p. m.

ALLANT AU SUD

6.00 a. m. Train de la malle de la Rivière à Pierre, tous les jours et de St-Raymond à 7.10 a. m., arrivant à Québec à 8.40 a. m.

3.00 p. m. Train mixte de St-Raymond tous les jours (et de la Rivière à Pierre Mercredi et Vendredi à 1.15 p. m.) arrivant à Québec à 6.00 p.m.

Le train de la malle fait raccordement à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indien, à Lorette, et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, à la rivière à Pierre avec le chemin de colonisation pour Notre-Dame-des-Anges, et avec les trains de construction tous les jours (les circonstances le permettant) pour l'Isle du Lac Edouard, revenant le soir suivant.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, émis les samedis, valables jusqu'au mardi suivant.

Le vapeur "IDA" fera le trajet sur le lac St-Joseph pour rencontrer les trains comme suit :—Laissera le "Lake View House" 7.10 a. m., 3.30 p. m., laissera le quai de la station 8.45 a. m., 11.15 a. m. (Mardi et Jeudi) 2.45 p. m. (Samedi) 6.45 p. m. Prix 15 cts, retour 25 cents, le tour du lac 25 cents, billet mensuel $3.00.

J. G. SCOTT
Secrétaire et Gérant.

8 juin 1886. 55

Ligne de Sainte-Anne

A partir de JEUDI, le 27 MAI courant, le vapeur **"Brothers"** fera ses voyages entre Québec et Ste-Anne tous les jours à 6 a. m., excepté les MARDIS et SAMEDIS où les voyages suivront la marée, faisant un voyage régulier tous les Dimanches.

Le départ du dimanche aura lieu à 6 heures du matin du quai Champlain. Le prix aller et retour sera de **50 cents.**

Toute société religieuse ou civile qui voudrait organiser un pèlerinage pourra engager ce vapeur à des conditions avantageuses, en s'adressant au capitaine du vapeur.

ELZÉAR FORTIER.

26 mai 1886. 247

BATEAUX A VAPEUR

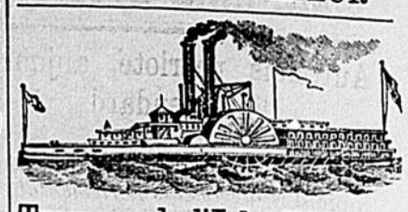

Traverse de l'Isle d'Orléans

Le vapeur "Orléans"

Capitaine Bolduc

Le et après le 12 mai, jusqu'à nouvel ordre, (le temps et les circonstances le permettant), ce bateau fera le trajet comme suit :

DE QUÉBEC.	DE L'ILE D'ORLÉANS.
6.15 a. m.	5.15 a. m.
9.15 a. m.	8.00 a. m.
11.30 a. m.	10.00 a. m.
2.30 p. m.	1.30 a. m.
4.45 p. m.	3.30 p. m.
6.15 p. m.	5.30 p. m.
DIMANCHE, 17 MAI	
1.00 p. m.	11.30 a. m.
2.30 p. m.	1.30 p. m.
5.00 p. m.	4.00 p. m.
	6.00 p. m.

☞ Arrêtant à St-Joseph en allant et revenant.

Les jours de fêtes un voyage se fera de l'Ile à Québec, à 8 heures du matin.

Le prix du passage le dimanche est le même soit à St-Joseph soit à l'Isle.

Tous les jeudis le bateau fera un voyage spécial à dix heures du soir de l'Isle d'Orléans.

12 mai 1886. 225

TRAVERSE DE

St-Romuald et Sillery

LE NOUVEAU VAPEUR

"LÉVIS"

Capitaine Desrochers,

Le et après jeudi le 1er mai, laissera (le temps et les circonstances le permettant) comme suit :

NEW LIVERPOOL	QUÉBEC.
5.15 a. m.	6.00 a. m.
8.00 a. m.	9.60 a. m.
10.00 a. m.	11.30 a. m.
1.00 p. m.	2.00 p. m.
3.00 p. m.	4.30 p. m.
5.30 p. m.	6.15 p. m.
LES DIMANCHES	
2.00 a. m.	1.30 p. m.
5.00 p. m.	3.00 p. m.
	6.00 p. m.

Arrêtant à St-Romuald et au quai de M. Bowen, Sillery, en montant et descendant.

Tous les samedis il y a un voyage de St-Romuald et Sillery à Québec, à 7 heures p. m.

12 mai 1886. 224

Compagnie de navigation du Richelieu et Ontario

Arrangements du Printemps 1886

Les vapeurs de cette compagnie voyageant entre QUEBEC et MONTREAL feront le service comme suit :

Le steamer *QUEBEC*, capt. Robt. Nelson, les Mardis, Jeudis et Samedis, à sept heures p.m., de Montréal.

Le steamer *MONTREAL*, capt. L. H. Roy, les Lundis, Mercredis et Vendredis.

MONTRÉAL ET TORONTO

Les vapeurs faisant le service entre ces ports, commenceront le 1er de juin.

QUÉBEC ET LE SAGUENAY

Le vapeur *UNION*, capt. Barras, commencera ses voyages le 4 mai, laissant Québec à 7.30 a.m., les Mardis et les Vendredis.

Le steamer *ST - LAURENT*, capt. Lecours, commencera ses voyages le 23 juin, laissant Québec à 7.30 a.m., les Mercredis et les Vendredis. Et le steamer *SPARTAN*, capt. Riverin, commencera ses voyages le 1er juillet, laissant Québec à 7.30 a.m., le jeudi.

Tous ces steamers touchent à la Baie St-Paul, aux Eboulements, à Murray Bay, Rivière-du-Loup, Tadoussac, l'Anse St-Jean, la Baie des Ha Ha !

Le steamer *SPARTAN* partira aussi pour Chicoutimi, la Baie des Ha ! Ha ! les Dimanches, à 1 p.m., touchant à tous les ports de la route excepté la Baie St-Paul, les Eboulements et l'Anse St-Jean.

A vendre : Billets pour Montréal et pour l'Ouest. On se procure des chambres au quai Napoléon.

A vendre : Billets pour la ligne du Saguenay et chambres disponibles au bureau, quai St-André.

Billets à vendre pour tous steamers et chambres à louer chez M. R. M. Stockings, vis-à-vis de l'hôtel St-Louis.

A. DESFORGES,
Agent.

JULIEN CHABOT,
Gérant de la ligne du Saguenay.

Québec, 27 avril 1886. 205

LA JUSTICE

Journal Indépendant

Publié tous les jours à deux éditions par jour.

PRIX DE L'ABONNEMENT

ÉDITION QUOTIDIENNE $3.00 par année.

ÉDITIONE HEBDOMADAIRE 50 CENTINS par année.

Aussi impressions de toutes sortes telles que :

TÊTES DE COMPTES, FACTUMS,

BLANCS DE COUR, DE

BILLETS ETC., ETC.

La Justice est rédigée par un comité de collaborateurs.

IMPRIMÉ PAR

La Compagnie d'Imprimerie Provinciale